

RAPPORT D'ACTIVITES

2022



EDITORIAL

Le CODES06 a pour objectifs de contribuer à la prévention des maladies et/ou des accidents et de participer au développement de la promotion de la santé dans les Alpes-Maritimes par le conseil, la communication, la documentation, la formation et l'éducation pour la santé.

Ses activités s'étendent sur l'ensemble du département en partenariat avec les populations, les acteurs médicaux, sociaux, éducatifs de proximité des secteurs institutionnels, associatifs et libéraux.

C'est un Pôle départemental pour une conception partagée de l'éducation pour la santé : Plateforme ressources, d'appui méthodologique et de soutien général aux acteurs de la prévention et promotion de la santé, dans les Alpes Maritimes.

Cette année encore, j'ai le plaisir de confirmer que notre association est en bonne santé sur le plan financier (le rapport spécifique vous sera présenté).

L'année 2022 a été marquée par une activité importante et s'est terminée par le déménagement pour lequel, je remercie tout particulièrement les équipes du Département pour leur aide et leur efficacité et bien sûr celle du CODES06.

Toutes nos missions au service des acteurs de terrain et de la population, avec une très forte implication dans les politiques de santé publique ont été poursuivies. Celles-ci étant le plus souvent réalisées en multi-partenariat avec une vocation sociale.

Le bureau a travaillé en parfaite synergie avec la Directrice Madame Chantal PATUANO dont les compétences sont reconnues et toute l'équipe des salariés très impliqués et motivés dans une excellente ambiance.

L'année 2022 a été marquée par l'évolution de la pandémie de COVID-19. Paradoxalement, celle-ci a permis à la population de mieux appréhender ce qu'est la santé publique et l'épidémiologie.

Toutefois, elle laisse de nombreuses personnes en difficulté, notamment le COVID long. Elle a également profondément modifiée le comportement de nombreuses personnes et en particulier le rapport au travail. La recherche de sens, de temps personnel et familial, ont entraîné de nombreuses démissions, reconversions, déménagements. Ceci a encore augmenté la pénurie de personnel dans les domaines de la santé et du médico-social.

Cette crise sanitaire a mis à jour l'importance de la prévention en l'absence de traitement curatif et les faiblesses de notre système de santé publique. La prévention collective et plus particulièrement la promotion de la santé sont à développer si nous voulons améliorer l'espérance de vie en bonne santé, la santé mentale et diminuer les inégalités sociales de santé.

L'augmentation des problèmes de santé mentale notamment chez les jeunes mais aussi chez les actifs, sans oublier les personnes âgées est un véritable problème de santé publique. La guerre en Ukraine a fragilisé encore plus la population par ses conséquences psychologiques et financières. Elle a aggravé la précarité.

Dans ce cadre, comment maintenir une santé mentale positive qui recouvre : le bien être, l'épanouissement personnel, les ressources psychologiques et les capacités d'agir de l'individu dans ses rôles sociaux. Le PTSM doit s'adapter à ce nouveau contexte.

Cette crise sanitaire a mis à jour l'importance de la prévention en l'absence de traitement curatif et les faiblesses de notre système de santé publique. La prévention collective et plus particulièrement la promotion de la santé sont à développer si nous voulons améliorer l'espérance de vie en bonne santé, la santé mentale et diminuer les inégalités sociales de santé.

Notre association participe très activement au développement des compétences en éducation pour la santé. Centre de ressources en promotion de la santé, elle doit pouvoir bénéficier du maintien de financement par CPO pour une durée minimum de 3 ans pour pouvoir mettre en place des actions pérennes.

Je remercie les partenaires et financeurs nationaux, régionaux et locaux, notamment l'ARS qui nous fait confiance et représente 2/3 des financements et le soutien constant du Département des Alpes Maritimes.

Mes remerciements vont également aux administrateurs et aux membres de l'équipe de salariés toujours très impliqués et motivés. Tous contribuent à la qualité des services rendus par le CODES06.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport d'activité de l'année 2022

Dr Jocelyne SAOS
Présidente du CODES06

Sommaire

I - Vie Association	5
II – Missions socles	9
III – Parentalité	23
IV – Santé Mentale et Prévention du Suicide	33
V – Nutrition	41
VI – Handicap	53
VII – Environnement	57
VIII – Développement des compétences des acteurs	61
IX – Education Thérapeutique du Patient	63
X – Relais des Campagnes	65
XI – Communication	69

I - Vie Association

CENTRE RESSOURCES EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE



Le Comité Départemental d'Education pour la Santé est un **Centre départemental de ressources en Prévention et Promotion de la Santé** qui offre une large palette de services aux acteurs et décideurs du territoire.

Ressources documentaires

- Veille documentaire et sélection d'information
- alimentation des bases de données bibliographiques et d'outils pédagogiques (BIB/BOP)
- Mise à disposition d'outils didactiques (brochures, dépliants...)
- Sélection, acquisition et prêt d'outils pédagogiques (pédagothèque)
- Transfert de connaissances : sélections bibliographiques et prêt d'ouvrages

Conseil méthodologique

- Aide à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de programmes
- Accompagnement dans le choix et la sélection d'outils pédagogiques
- Accompagnement dans le choix de méthodes d'éducation pour la santé

Formation, sensibilisation

- Animation de formations dans le cadre du DRSPI-PPS
- Déploiement du dispositif national de formation (Crise suicidaire)
- Universitaires : IFSI, Service Sanitaire
- Sur mesure à la demande de structures

Actions de terrain

- Dans le cadre notamment des Conventions Pluriannuelles d'Objectif (Ratatouilles et Cabrioles, Ecoutes tes oreilles...)
- Développeur national des PSFP

Communication

- Relais des campagnes nationale : SEV, Moi(s) Sans tabac...
- Événementiel : journée départementale
- Outils de communication ; site internet, lettre électronique...

Animation départementale

- SEV
- Moi(s) sans tabac
- Santé Mentale : PTSM

Participation aux instances et groupes de travail

Conseil Territorial de Santé, observatoire de la restauration durable Mouans Sartoux, Groupe Schéma départemental Addictions....

Partenaires



Financeurs

Conseil Départemental, ARS, Santé Publique France, Ville de Nice, Prestations, Adhésions

6

Le CODES06 est enregistré sous le n° 93060279806 comme organisme de formation ; cet enregistrement de vaut pas agrément de l'Etat. Il est certifié QUALIOPi depuis Mai 2022



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION

Le site internet du CODES 06 est certifié HONCODE par l'HAS
Le **HONcode** est une charte dont le but est de certifier certains sites Web médicaux et de santé.



Cette charte permet de s'assurer qu'un site Web respecte certains standards, notamment en termes de vérifiabilité des informations.

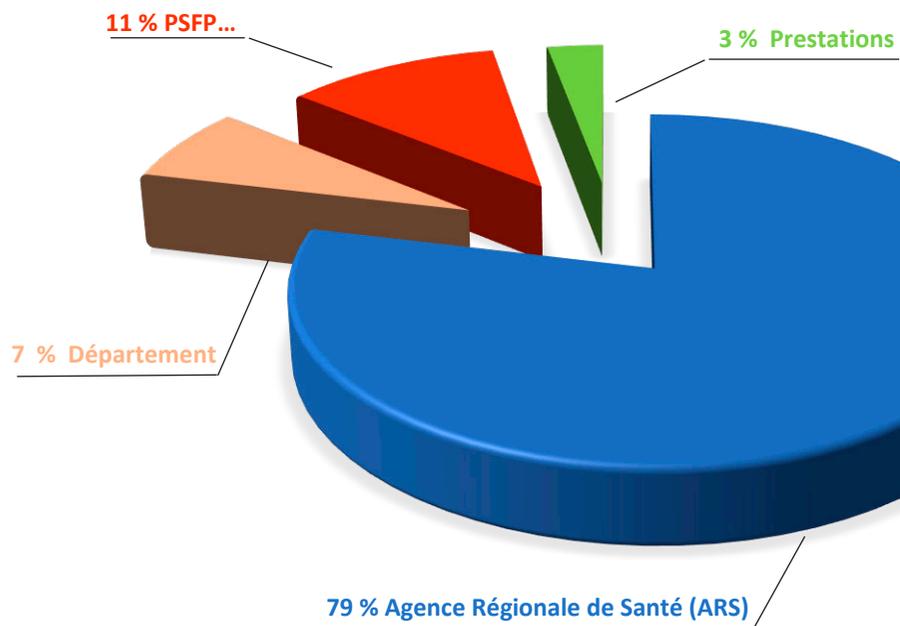
L'ORGANIGRAMME

Les membres du bureau

- Jocelyne Saos - Présidente
- René Fiashi - Vice-président
- Patricia Cohen Solal - Secrétaire générale
- Isabelle Lorenzi - Secrétaire générale adjointe
- Cécile Lange - Trésorière générale
- Lionel Clot - Trésorier général adjoint

L'équipe

- Chantal Patuano - Directrice
- Patrick Vaz - Adjoint de direction - Comptable - Documentaliste - Chargé de communication - Webmaster
- Sandra Bonnet - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Laurence Marinx - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Emilie Marcel - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Julie Fulconis - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Cindy Hazaroglu - Chargée de projets en Promotion de la Santé
- Agnès Paris - Pilote National PSFP
- Jean-Yves Giordana - Coordonnateur du PTSM 06

FINANCEMENTS 2022

Répartition des financements du CODES06

II - MISSIONS SOCLES

1. Missions permanentes du Centre de Ressources en Promotion de la Santé

*Emilie Marcel, Chargée de projets
Chantal Patuano, Directrice*

Patrick Vaz, Adjoint de direction, Documentaliste webmaster

9

Considérant que les priorités de santé publique mises en œuvre notamment dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique nécessitent de disposer au niveau départemental d'un réseau d'organismes capable de promouvoir le développement de projets structurés et de favoriser leur évaluation grâce à l'extension d'une culture commune, l'Etat soutient depuis de nombreuses années, dans le cadre du PRSP, l'activité des comités départementaux d'éducation pour la santé, en harmonisant leurs missions et en renforçant leur rôle d'appui méthodologique et d'information de proximité.

Ainsi, le CODES 06 a pour objectif de contribuer à l'éducation pour la santé et la promotion de la santé dans les Alpes-Maritimes, par l'information, la communication, la documentation, la formation et la mise en place de programmes d'action autour de différents thèmes de santé (nutrition, hygiène, santé mentale, vie affective et sexualité, sida,). Le CODES, dans le cadre de ses missions s'engage en concertation avec les services de l'Etat, à renforcer son rôle d'appui méthodologique et de référent de proximité dans le cadre du PRSP en développant parmi les actions qui lui sont statutairement dévolues en éducation pour la santé :

1. La fonction documentation - information - communication en accueillant le public (grand public, professionnels ...) de proximité
2. Fournir des conseils, de la formation et de l'évaluation en méthodologie aux promoteurs de projets d'action d'éducation pour la santé

Conformément aux dispositions de la circulaire n° 385 DGS/PGE/1A du 31 octobre 1985, à celle du 27 janvier 1995 sur le rôle des comités départementaux d'éducation pour la santé, considérant les CODES comme des lieux privilégiés de rassemblement, de concertation, de coordination et d'action des partenaires publics et privés concernés par l'éducation pour la santé au niveau départemental. A ce titre et dans la limite des moyens qui lui sont alloués, le CODES 06 assure un rôle de référent local et de centre ressources en Education pour la Santé en étroite collaboration avec le Centre Ressource Régional du CRES PACA.



Objectif Général

Documenter, doter les acteurs de terrain et le grand public d'outils pédagogiques et d'information dans le champ de la promotion et de l'éducation pour la Santé



Objectifs opérationnels

- Communiquer à destination des acteurs de prévention et des décideurs du territoire
- Mettre à la disposition des acteurs du territoire un fond **documentaire et pédagogique** constitué d'un ensemble de documents analysés : outils pédagogiques (vidéos, CDrom, jeux, expositions, mallettes etc.), ouvrages, rapports et revues.
- Assurer un **conseil, un soutien méthodologie « de base »** auprès des acteurs pour la mise en place, l'animation, le choix d'outils, de méthodes, l'évaluation de programmes d'éducation pour la santé.
- **Participer à l'élaboration et à l'animation de formations** en lien avec les priorités départementales, les priorités régionales sur la méthodologie de projets ou sur des thématiques notamment avec le CRES, les autres centres ressources du département, les partenaires locaux promoteurs de programme de promotion de la santé ...
- **Participer au réseau régional interdépartemental** animé par le CRES PACA
- **Participer à des collectifs de travail et/ou aux instances de démocratie sanitaire** locales et régionales

1.1 Activités documentaires

GESTION ET REPERAGE D'OUTILS DE PREVENTION DE SANTE PUBLIQUE FRANCE ET AUTRES ORGANISMES

En 2022 le CODES gère et met à disposition des acteurs de terrain et du grand public des :

- **Outils didactiques** : 487 références sur 30 thèmes (Affiches, dépliants, brochures...)
- **Outils pédagogiques** : 714 références sur 30 thèmes (Mallettes pédagogiques, jeu, expo...)
- **Outils bibliographiques** : 6 314 références sur 8 formats différents (Ouvrages, articles, rapports, actes ...)

10

PRET ET/OU CONSULTATION D'OUVRAGES, D'OUTILS PEDAGOGIQUES, DU FOND DOCUMENTAIRE ET DIFFUSION DE PROXIMITE D'OUTILS D'INFORMATION (MANIFESTATIONS, COLLOQUES...)

- **31 758 documents didactiques** diffusés
- **120 ouvrages et outils du fonds documentaire** prêtés.
- **+ de 215heures** dédiées à l'accueil physique et à l'accompagnement des promoteurs

377 acteurs du territoire ont bénéficié du Centre Ressources documentaires.

ACQUISITION DE NOUVEAU OUTILS, OUVRAGES DE REFERENCES ET REALISATION SUR DEMANDE DE PRODUITS DOCUMENTAIRES

Afin de les mettre à disposition des usager, s le CODES acquière régulièrement de nouveaux outils et ouvrages en Promotion et éducation pour la santé. En 2022, ce sont 40 outils pédagogiques et 301 ouvrages de références acquis par le CODES pour enrichir notre base de données départementale.

Un travail de développement et de mise à jour d'un catalogue régional en ligne « DIFenLIGNE » a été réalisé : des documents de diffusion soit 1 049 documents dans le réservoir régional dont 487 références pour le CODES 06.

REDACTION ET ENVOI D'UNE LETTRE ELECTRONIQUE D'INFORMATION (AGENDA, NOUVELLES ACQUISITIONS, ACTIVITES)

38 lettres et bulletins d'informations électroniques ont été rédigées et envoyés à plus de 2 800 abonnés.

- Lettres électroniques sur les formations / catalogue de formations du CODES,
- lettres spécifiques, semaine européenne de la vaccination, Mars bleu, PTSM, canicule, Mois sans tabac, Octobre rose, Semaine d'Information Sur la Santé Mentale, Journée mondiale de lutte contre le sida, Journée départementale du CODES06, campagne de prévention des pluies intenses et inondations

DEPLOIEMENT ET MISE A JOUR DES BASES DE DONNEES ET DU SITE INTERNET DU CODES06

- Poursuite, développement et amélioration de la base de données – BIB.
 - Recensement des ouvrages communs à la base de données CRES par CODES.
 - Indexation des références CoDES 06
 - **26 498 Notices** disponibles dans le réservoir général. (+1457 notices)
 - **6 313 Notices bibliographiques** disponibles dans le réservoir CODES 06. (+ 301 notices)
 - Ces travaux seront maintenus dans l'avenir, au quotidien pour avoir des bases à jour et permettre une visibilité extérieure pour les usagers, sur la région PACA. Actuellement BIB est une base de données partagée avec les régions PACA, CHAMPAGNE ARDENNE, LANGUEDOC ROUSSILLON, FRANCHE COMTE, MIDI-PYRENEES, HAUTE NORMANDIE et POITOU-CHARENTES.
 - Travail de développement et mise à jour du site internet CODES 06 www.codes06.org - Certification renouvelée (en cours) du site internet CODES 06 par la HAS via une certification HONCODE.
- En 2022 nous enregistrons **12 809 visites** sur le site au 31.12.2022, dont **7 326 visiteurs uniques** et **43 085 pages consultées**.

Baisse statistique des fréquentations du site dû à la mise en place du nouveau site internet du CODES et des normes RGPD. Les utilisateurs doivent accepter les cookies, dans le cas contraire leur visite n'est pas comptabilisée. Après étude d'utilisation, on note à plus de 50% de perte de statistique sur notre site.)

GROUPE DE TRAVAIL INTERDEPARTEMENTAL DES CHARGES DE DOCUMENTATION DU RESEAU CRES/CODES ANIME PAR LE CRES PACA

En 2022 le CODES a participé au 6 réunions du groupe interdépartemental des chargés de documentation et documentaliste du réseau CRES/CODES animé par le CRES PACA dans le cadre de la mise en réseau et de l'harmonisation des missions des centres ressources.

2.2. Activité d'accompagnement méthodologique « de base », de soutien de proximité

AIDE AUX ACTEURS DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION, LA REDACTION DE PROJET DE PREVENTION ET APPUI SUR SITE AUX ACTEURS LOCAUX DE PREVENTION

En 2022 18 structures, dispositifs, professionnels ont bénéficié d'aide à la réflexion, la construction, la rédaction de projet (en cours et/ou à venir), de la part de différents personnels du CODES

ACCOMPAGNEMENTS DES ACTEURS DE TERRAIN LE CHOIX DE METHODES ET D'OUTILS

271 présentations d'outils pour la mise en œuvre, l'animation, ... de programme, d'actions ont été réalisées.

2.3. Accompagnements méthodologique des associations de représentants des usagers du système de santé dans leur démarche d'agrément



Les associations de représentants des usagers du système de santé doivent avoir un agrément qui permet aux adhérents de l'association d'être officiellement nommés pour représenter les usagers dans différentes instances du système de santé.

Dans ce contexte, l'ARS PACA a confié au réseau des CODES PACA la mission d'accompagnement des associations d'usagers souhaitant être agréées. Cet accompagnement se formalise par 3 ou 4 temps de travail sur la rédaction d'une demande d'agrément en présentiel et/ou à distance - identification des objectifs, des activités menées, des destinataires, étude des documents associatifs ...

12

Synthèse de l'activité 2022

- 2 structures accompagnées
- Une des structures a déposé son dossier de demande de renouvellement d'agrément
- L'autre structure, est en phase d'étude pour sa demande d'agrément

Un premier contact pris par une autre association afin de prévoir le travail sur son dossier pour son renouvellement d'agrément en 2023.

2.4. Activités d'élaboration et/ou animation de formations

Les formations en 2022 ont concerné majoritairement le **Service Sanitaire** :

- **Module « Nutrition et activité physique »** en convention avec l'Université Nice Côte d'Azur pour 111 étudiants (Maïeutique, Odontologie, IDE et Médecine)
- « **Technique d'investigation pour identification des besoins de santé auprès d'une population** » auprès de 24 des étudiants de 2^{ème} année de l'IFSI de Monaco



2.5. Activités dans le cadre de groupes de travail ou de comités de pilotage départementaux, rencontres interdépartementales réseau CRES/CODES

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL, REGIONAL, NATIONAL

Participation, par l'intermédiaire de son équipe pluridisciplinaire à 5 groupes de travail :

- Commissions territoriales de l'ASV de Nice,
- Comité de Pilotage Dac Est Azur
- Commission parentalité Centre Social des Moulins Nice
- Groupe de travail dans le cadre du Conseil National de la Refondation
- AMI Cancer du Conseil Régional PACA

RENCONTRES REGIONALES DU RESEAU CRES/CODEPS/CODES

6 groupes de travail des Pôles de direction sous la coordination du CRES PACA, occasion de réflexions, de partages de compétences, sur l'ensemble des pratiques professionnelles et des organisations.

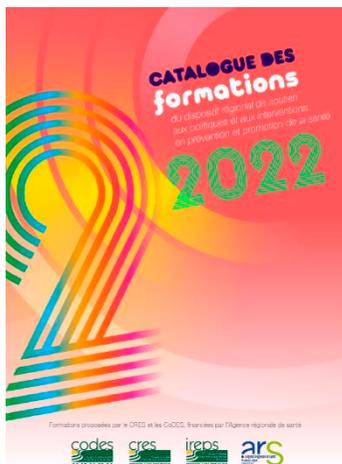
2.6. Participation à différentes commissions, groupes de travail initiés notamment par l'ARS PACA

Le CODES06 a participé à :

- Réunions de travail dédiées à la finalisation du « Schéma Départemental Addiction – DD06 ARS » au sein du groupe Prévention
- 2 réunions du Conseil Territorial de Santé dont il est membre
- Travaux du groupe Gouvernance stratégique des Inégalités de Santé ARS PACA
- Elaboration de l'action Lutte antivectorielle DD06 ARS
- Cotech Vaccinations
- Conseil National de la Refondation Santé

2 - Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI – PPS)

Laurence Marinx, Chargée de Projets



Le **DRSPI PPS** est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Plate-forme collective de ressources en Région Paca il vise à contribuer à la professionnalisation des acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé et contribue ainsi au développement de l'éducation et de la promotion de la santé en région.

L'animation et la coordination Régionale sont assurées par le CRES PACA.

Le DRSPI PPS propose un pôle de services – appui méthodologique, évaluation, formation, expertise, documentation pour garantir une offre au plus près des acteurs, correspondant à leurs besoins et contribue au renforcement et au développement de partenariats pluridisciplinaires et intersectoriel.

Il se décline sur **3 objectifs** et **12 activités** :

Animer au niveau Départemental le DRSPI-PPS

- L'animation départementale du DRSPI-PPS PACA
- Participation au « Comité Technique Régional Qualité »
- Participation au « Comité de Pilotage Régional »

Améliorer la Qualité des interventions en Prévention et Promotion de la Santé

- Accompagnements Méthodologiques « Complexes » de projets à long terme
- Participation au "Comité Technique Appui Documentaire" groupe de travail des acteurs documentalistes
- Participation au "Comité Technique Prévention Promotion de la Santé" groupe de travail interprofessionnel en EPS

- Alimentation de la Base de données BOP
- Organisation d'une journée départementale en prévention et promotion de la santé
- Coordination, animation d'une démarche partenariale entre les différents centres ressources des AM
- Animation de journées ou demi-journées d'échanges de pratiques

Renforcer les capacités des acteurs

- Mise en place de sessions de formation en Éducation et Promotion de la santé
- Mise en place d'ateliers de présentation d'outils en Éducation et Promotion de la Santé
- Participation à une réflexion régionale sur le Service Sanitaire



Publics destinataires

Les acteurs de l'éducation, du médico-social, de l'insertion, du sanitaire ... œuvrant dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé, porteurs de projets, intervenants de terrain, associatifs, institutionnels, décideurs, financeurs.

2.1. Animer au niveau départemental le dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la sante

ANIMATION DEPARTEMENTALE DU DRSPI-PPS

Cette activité consiste :

- Au suivi des activités sur le département
- A la Rédaction d'un bilan départemental
- A la Communication et à la valorisation du dispositif, en présentiel lors de manifestations réunions ou par mailing / téléphone / lettres électroniques
- A la Gestion administrative du dossier : rédaction du projet, bilan intermédiaire, bilan final
- Au renforcement et développement des partenariats de territoire par :
 - Actualisation des répertoires et bases de données des acteurs sur les départements
 - Rédaction de conventions
 - Relais d'informations – documentaires, appels à projets, sélectives
- A la contribution à :
 - La remontée des données de terrain
 - Repérage des actions prometteuses et innovantes.

Dans le cadre de sa mission de communication, il informe sur ses missions et valorise le dispositif auprès des acteurs de terrain institutionnels et associatifs par différents vecteurs tels que :

- Les lettres électroniques (28 lettres dédiées à la valorisation des activités du Dispositif et diffusion du catalogue)
- Les réunions, manifestations
- La diffusion du catalogue papier

Dans le cadre du renforcement et du développement des partenariats en tant que relais d'information, notamment lors des accompagnements méthodologiques, des échanges de pratiques, des formations, relais d'appels à projets ARS, d'information concernant des publics ou des thématiques spécifiques et en actualisant régulièrement les répertoires et bases de données des structures et des acteurs départementaux.

Enfin, le CoDES contribue au repérage « des actions prometteuses et innovantes en prévention et promotion de la santé » en collaboration avec le CRES PACA de 2 façons :

- Lors des accompagnements méthodologiques d'acteurs du territoire des Alpes Maritimes
- En participant aux travaux du groupe d'experts PACA (*)

(*) ORS PACA, le Gérontopôle Sud, kedje Business school, Faculté des Sciences du Sport, AMU, ARS PACA, Ville de Marseille, Faculté des Sciences médicales et Paramédicales, les Codes ...

PARTICIPATION AU « COMITE TECHNIQUE REGIONAL QUALITE » - GROUPE DE TRAVAIL DES ACTEURS OPERATIONNELS DU DRSPI-PPSRSPI-PPS

Les réunions régionales de travail (Réseau CRES-CoDES) organisées par le CRES sont consacrées à l'amélioration de la qualité et l'évolution de l'offre de service du Dispositif (Formations, accompagnements méthodologiques, échanges de pratiques, ...).

En 2022, **8^{1/2} journées de travail** ont été animées par le CRES pour les chargés de projets des comités de la région PACA.

Elles ont été consacrées notamment à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année à venir, à la

construction de la nouvelle formation « **Favoriser la participation des publics précaires** ».

Un point concernant les formations programmées en Juillet 2022 pour les encadrants pédagogiques des étudiants dans le cadre **du Service Sanitaire**

Dans le cadre de la qualité de l'offre de formation du dispositif, partage et mise en commun des procédures, documents dans le cadre du suivi de la **certification Qualiopi** des comités de la Région.

15

PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DU DRSPI-PPS

Cette réunion annuelle est animée par le CRES et rassemble l'ARS siège, les DD ARS, les 5 CODES, Le CODEPS 13, l'Université d'Aix-Marseille. Cette instance valide le bilan de l'année écoulée, définit les perspectives pour l'année à suivre et prend connaissance des adaptations du dispositif. Elle s'est tenue le 31 mars 2022.

2.2. Améliorer la qualité des interventions en prévention et promotion de la santé

ACCOMPAGNEMENTS METHODOLOGIQUES « COMPLEXES » DE PROJETS SUR LE LONG TERME

Le CODES06 accompagne des porteurs du département sur une ou plusieurs étapes de leurs projets pouvant aller de la conception à l'évaluation (échanges, rédactions de documents, fiches actions...)

En 2022, 12 accompagnements « complexes » - pour 6 prévisionnels - d'acteurs de terrain ont été réalisés et pour certains se poursuivront en 2022 ; ces accompagnements peuvent être individuels, collectifs et/ou spécifiques.

Il est important de préciser qu'avant chaque échange - entretiens, mails ou téléphoniques - un travail de lecture, de relecture et d'annotation de documents, de recherches de ressources locales, de suggestions, ... est réalisé par le conseiller en méthodologie de projets afin de pouvoir préparer les travaux d'accompagnement.

Ce temps de travail est indispensable et il est garant de la qualité de l'accompagnement.

Appui individualisé aux acteurs de terrain

- CeGIDD du Centre Hospitalier de Cannes- Psychologue
- PJJ – Conseiller Direction Territoriale

Appui collectif aux acteurs de terrain

- Collectif Santé Sexuelle du Bassin Cannois
- Service dermatologie Ambulatoire Centre Hospitalier de Cannes
- Comité de pilotage du projet Handicap, vie affective et sexuelle
- Association Bulles d'Air
- Groupe parentalité Trisomie 21
- Association Ludibaous
- Collège Paul Langevin – Carros
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Consultation Santé Sexuelle CeGIDD Cannes

PARTICIPATION AU « COMITE TECHNIQUE DOCUMENTAIRE » GROUPE DE TRAVAIL DES DOCUMENTALISTES ET DES CHARGEES DE DOCUMENTATION

5 journées de travail DRSPI ont été organisées par an et animées par le CRES avec la participation des documentalistes et chargés de documentation du réseau régional CRES/CODES/CODEPS.

ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNEES BOP

Activité en continu de repérage des outils, veille documentaire, rédaction de notices, travail de correction, de diffusion des nouveautés dans les lettres électroniques aux abonnés.

Les abonnés à la newsletter (**2 838 abonnés**) ont été informés tout au long de l'année des nouveautés et actualités en Promotion de la santé mais également de la situation sanitaire avec des informations, outils pédagogiques validés, actualisés et adaptés à certains publics vulnérables

- **38** outils pédagogiques ont été repérés et intégrés dans BOP
- **28** lettres électroniques dédiées aux activités du DRSPI PPS
- **3** nouvelles notices

16

COORDINATION ET ANIMATION D'UNE DEMARCHE PARTENARIALE ENTRE DIFFERENTS CENTRES DE RESSOURCES DES ALPES-MARITIMES

Travail de partenariat et d'échanges qui permet :

- D'améliorer la connaissance réciproque entre les acteurs
- De partager des produits documentaires sur une plate-forme commune aux différents centres ressources
- De développer une culture commune en éducation et promotion de la santé
- D'améliorer le service au public grâce à une meilleure analyse et orientation des demandes

Plusieurs échanges ont été organisés avec les différents centres de ressources.

Les objectifs de cette rencontre étaient :

- Améliorer la connaissance réciproque entre les acteurs
- Partager des produits documentaires sur une plateforme commune aux différents centres ressources
- Développer une culture commune en éducation et promotion de la santé
- Améliorer le service au public grâce à une meilleure analyse et orientation des demandes

ANIMATION DE LA JOURNEE D'ECHANGES DE PRATIQUES

Le CODES anime des temps d'échanges de pratiques à destination des acteurs de terrains associatifs, institutionnels etc. En 2022, 2 ^{1/2} journées ont été organisées sur :

- « **Organisation d'animations et utilisation d'outils pédagogiques en santé sexuelle** »
- « **Les émotions : comment les travailler, avec quels outils** »

PARTICIPATION AU « COMITE TECHNIQUE PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE » GROUPE DE TRAVAIL INTER PROFESSIONNEL

Les réunions de travail régionales (Réseau CRES-CODES) consacrées à l'impulsion de nouvelles collaborations à l'échelle des territoires pour favoriser l'acculturation en professionnels.

En 2022, **3^{1/2} journées de travail** ont été animées par le CRES sur la thématique « Actions prometteuses »

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL SUR LA TRANSITION NUMERIQUE

Après une analyse de besoin de formation des professionnels du réseau, le CRES a organisé des demies journées de formation auxquelles ont participé les équipes.

Les thèmes étaient : « Animer une réunion à distance : principes fondamentaux », « Animer une réunion à distance : se perfectionner », « Animer une réunion à distance : les outils »

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL SUR LE SERVICE SANITAIRE

Le CoDES 06 a participé aux 4 journées de travail animées par le CRES sur la création d'une formation à destination des cadres pédagogiques des IFSI et universités dans le cadre du Service Sanitaire

ORGANISATION D'UNE JOURNEE DEPARTEMENTALE EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE



Cette journée départementale annuelle est l'occasion d'informer, d'échanger sur une thématique de santé publique avec les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.

La journée 2022 avait pour thème « 1000 premiers jours ». Organisée en partenariat avec la DD06 ARS et le Conseil Départemental elle a réuni 144 participants le 22 Novembre 2022.

2.3. Renforcer les capacités des acteurs

MISE EN PLACE DE SESSIONS DE FORMATION EN EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE

A destination des acteurs de terrain en 2022 le CODES 06 a mis en place et animé 5 sessions de formations sur 18 journées à destination des institutionnels et acteurs de terrain :

- 1 Méthodologie et évaluation de projets en éducation et promotion de la santé (5 jours)
- 1 Techniques d'animation en éducation et promotion de la santé (3 jours)
- 2 Renforcer les compétences psycho-sociales : de l'intention à l'animation auprès des publics (2 x 2 jours)
- 1 Concevoir, animer et évaluer des séances d'animation collective en éducation pour la santé (3 jours)

Le CODES a également coordonné 1 session :

- 1 Entretien Motivationnel – formation de base (3 jours + 2 supervisions) animée par l'association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel

Ces 6 formations ont accueilli **61 participants**.



MISE EN PLACE D'ATELIERS DE PRESENTATION D'OUTILS EN EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE

A destination des acteurs de terrain, en 2022, le CODES 06 a mis en place et animé 4 journées de présentation et d'expérimentation d'outils à destination des acteurs de terrain



- 1 Compétences psychosociales - 6 outils
- 1 conduites addictives - 8 outils
- 1 Usage des écrans - 11 outils
- 1 Santé sexuelle - 10 outils

Ces 4 journées ont accueilli **30 participants** et permis la manipulation de **26 outils**

18

3 - Centre de Conseils, de ressources Documentaires et pédagogiques

*Patrick Vaz, Adjoint de direction,
Comptable, Documentaliste, Chargé de Communication, Webmaster*



Objectif

L'objectif majeur de notre centre ressources documentaires est de « Diffuser, transmettre, mettre à disposition, faciliter l'accès à l'information et à la documentation » au service du développement de l'Education pour la Santé.



Publics destinataires

- Professionnels de l'éducation, du sanitaire, du social
- Grand public
- Institutions
- Acteurs du secteur libéral et /ou privé



Objectifs opérationnels

- Diffuser, transmettre, faciliter l'accès, faire connaître et mettre à disposition les documents nécessaires aux acteurs de prévention
- Mettre à la disposition des acteurs de prévention un fonds documentaire constitué d'un ensemble de documents analysés : outils pédagogiques (vidéos, CD-Rom, jeux, expositions, malettes etc.), ouvrages, rapports et revues.

3.1. Les activités

Les thématiques couvertes par les différentes activités, décrites ci-dessous, sont au nombre d'une trentaine (Estime de soi, Compétences psycho-sociales, nutrition, contraception ...).

FONDS DOCUMENTAIRE

En 2022, le fonds documentaire se compose de :

- **20** abonnements à des revues
- **4 286** articles
- **2 028** ouvrages, rapports, thèses, actes de colloques
- **3 950** fichiers électroniques

Constitution (Nombre d'ouvrages, articles, rapports ...)

En 2022, la base de données bibliographiques (BIB) des comités de la région Provence Alpes Côte d'Azur, partagées par les IREPS des régions Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. Elle est constituée d'un réservoir de **26 591 notices** dont **6 314 référencées au CODES 06**.



19

Nouvelles acquisitions de l'année

En **2022**, le CODES 06 a référencé **298 nouvelles notices dans la base de données bibliographiques (BIB) portant la base à 6 314 notices**.

Mode de gestion des prêts

La base de données bibliographiques en ligne, intègre un module/espace de gestion des prêts, soit à partir du numéro de notice, soit avec le titre ou l'auteur. Elle permet un suivi des prêts, des réservations en temps réel.

167 documents (Ouvrages et outils pédagogiques) ont été prêtés aux adhérents lors de l'année **2022**.

FONDS PEDAGOGIQUE

Constitution (Mallettes pédagogiques, CD-Rom, DVD...)

En **2022**, la base des outils pédagogiques (BOP) des comités de la région Provence Alpes Côte d'Azur partagées par les IREPS des régions Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, contient **5 929 notices** dans son réservoir, dont **714** pour le CODES 06.

Nouvelles acquisitions de l'année

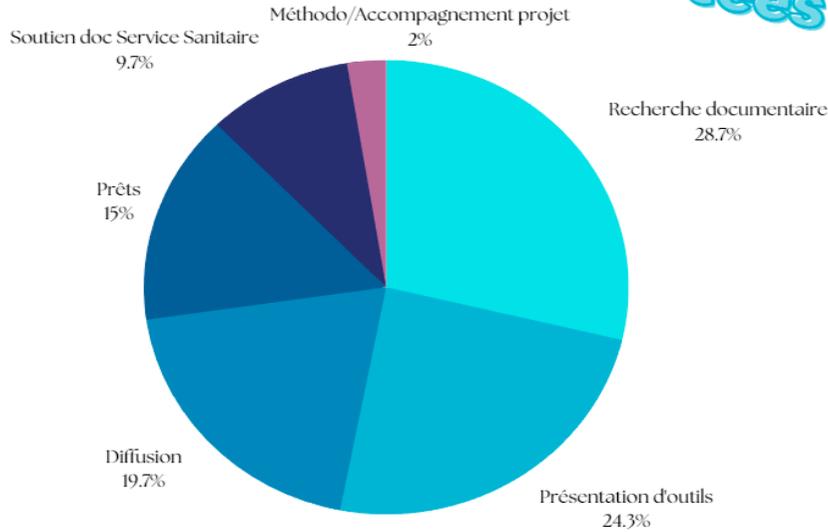
En **2022**, le CODES 06 a référencé **38 nouvelles notices** dans la base des outils pédagogiques (BOP).

Mode de gestion des prêts

La base de données des outils pédagogiques en ligne, intègre le même module/espace de gestion des prêts, que la base de données bibliographiques.

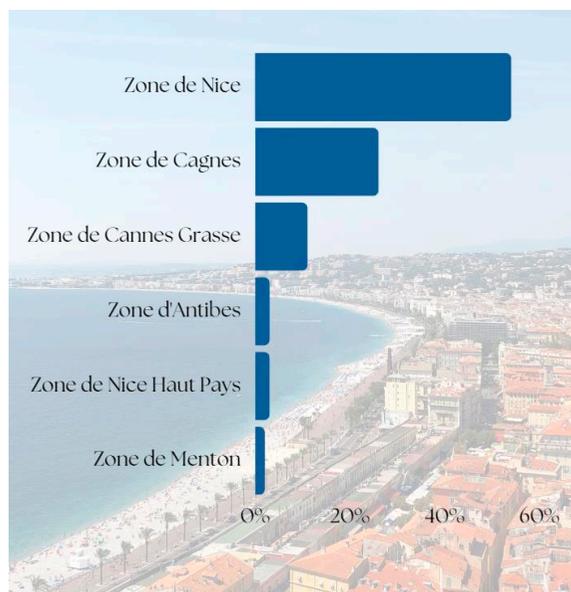
LES STATISTIQUE DU CENTRE EN 2022

1184 Réponses apportées

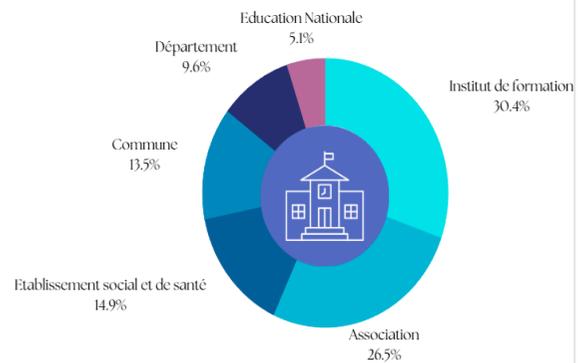


3.2. Origines du public – géographique, institutionnelle, professionnels

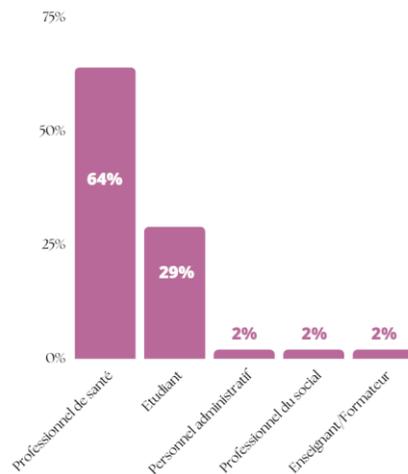
ORIGINES GEOGRAPHIQUES



INSTITUTIONS D'ORIGINE



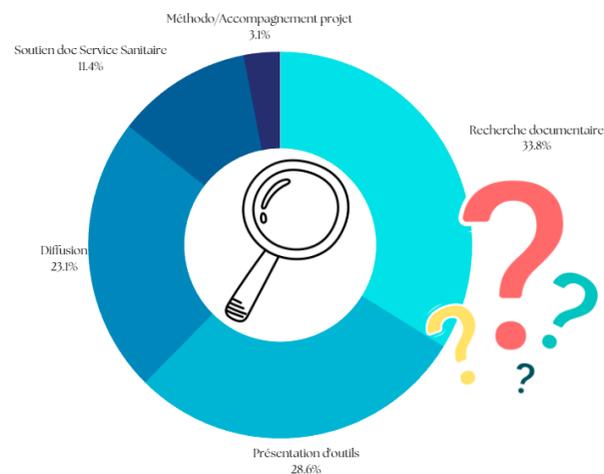
PROFESSIONS DES USAGERS



21

3.3. Les demandes – motifs et origines

LES MOTIFS



ORIGINES (VISITES, TELEPHONE, COURRIER, MAIL)

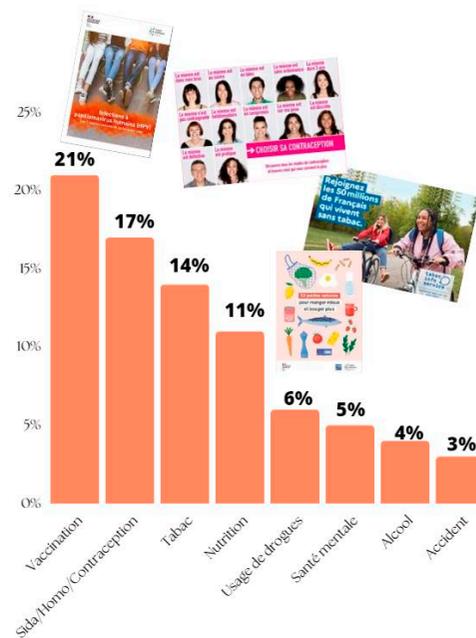
Les origines de la demande représentent **377 demandes** « accueil du public » dans les locaux du CODES. Nous avons également répondu à plus de **400 mails**.
La durée moyenne d'une visite au centre ressource documentaire est de **45 minutes**.

3.4. La diffusion – nombre et thèmes

NOMBRE

La majorité de nos outils proviennent de Santé Publique France, nous repérons d'autres outils de prévention provenant d'autres organismes tels que Psycom, Fédération de Cardiologie ... afin d'enrichir et diversifier nos sources documentaires.
En **2022**, plus de **32 000 documents** ont été retirés au CODES 06 par des acteurs de terrain

REPARTITIONS DES THEMATIQUES



22

3.5. Le catalogue d'outils de diffusion en ligne « DIFenligne »

Ce service est accessible sur le site du CODES 06 dans la rubrique documentation, « DIFenLIGNE ». Nous avons souhaité que cet outil soit partagé dans notre réseau CODES documentaliste PACA. Le développement de « DIFenLigne » permet à chaque documentaliste de gérer la rubrique documentation de son site internet, en mutualisant le partage de l'information. Le réservoir régional de DIFenLIGNE contient **1 152** documents en 2022.

Pour consulter rendez-vous sur : <https://www.codes06.org/difenligne/>

DIF en LIGNE

Un catalogue des documents de diffusion créé par l'ensemble des Co.D.E.S. de la région PACA. Il recense l'ensemble des documents (brochures, dépliants, affiches, cartes, autocollants disponibles dans chaque CoDES.

III - PARENTALITE : PSFP PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE

23

*Agnès Paris, Chargée de Projet développeur national PSFP France
Emilie MARCEL, Chargée de Projet PSFP 06 & PACA*

Contexte

En 2020, Santé Publique France confirme l'expertise du CoDES06 pour l'essaimage de PSFP au niveau national, et reconnaît sa place de Centre national de déploiement (CND) « **Centre National de Déploiement de PSFP** » dont les missions sont définies comme suit :

- La mise en place d'une plateforme ressources numériques
- La promotion de PSFP auprès de décideurs et financeurs avec le soutien de Santé publique France
- Le déploiement du programme au niveau national
- La formation initiale et continue des professionnels impliqués
- L'accréditation des développeurs locaux et des sites d'implantation
- L'élaboration d'un modèle économique

Deux versions PSFP sont adaptées et déployées aujourd'hui sur le territoire national : PSFP 3-6 ans et PSFP 6-11 ans.

Le déploiement du programme au niveau national a repris activement après la crise sanitaire à partir de l'été 2021, avec l'arrivée de nouveaux développeurs et la reprise des implantations via les développeurs existants.

Objectif général

Développer et accompagner le déploiement national de l'adaptation française des programmes PSFP 3-6 ans et 6-11 ans.

Publics destinataires

Familles ayant des enfants de 3 à 6 ans et 6 à 11 ans, prioritairement dans les quartiers Politique de la Ville.

Plan opérationnel

L'année 2022 s'est articulée autour de 3 axes :

- La mise en place de la plateforme ressources numériques
- La promotion de PSFP
- Le déploiement du programme au niveau national, avec la formation de nouveaux développeurs, la mise à jour des compétences de développeurs PSFP 6/11 ans au PSFP 3/6 ans

1. La plateforme numérique PSFP



- **La plateforme ressources numériques est mise en ligne le 11 janvier 2022**

Elle permet la mise à disposition d'outils grand public et pour l'ensemble des acteurs de PSFP (professionnels et parents) des supports spécifiques au programme. Une attention particulière a été portée au choix et à l'élaboration des divers contenus, en mixant supports audio, capsules vidéo, supports écrits et outils pédagogiques, pour répondre à tous les niveaux de littératie.

- **Le travail de création et de dématérialisation d'outils continue en 2022 avec**

La création des versions numériques des Kamishibai

Les histoires sont illustrées par des aquarelles, qui sont ensuite numérisées et placées dans les espaces dédiés à l'attention des animateurs PSFP 3/6 ans. En attendant la réalisation de toutes les aquarelles (2 réalisée en 2022), les supports d'histoires proposés sont faits de collage d'images, construites par l'équipe d'animateurs de Grasse.

public - 1 vidéo longue pour la formation des animateurs) réalisées avec la structure ARCANAÉ, Nice.

Ces 5 nouveaux supports sont traduits en langue des signes et sous titrés, par l'organisme VICE/ VERSA, à Toulouse.

5 nouvelles vidéos pédagogiques sont créées

- 3 réalisées en partenariat avec « Et tout le monde s'en fout ! », En 2022, mise en ligne de la vidéo sur « **la communication positive** », à laquelle viendront s'ajouter 2 vidéos mises en ligne janvier 2023 sur « **l'attention positive** » et « **la gestion familiale des écrans** »

Le carnet de bord du référent réalisé dans la cadre du réseau PSFP

- Remplace le livret d'évaluation de routine
- Construit comme un outil support à l'implantation
- Permet de compiler un ensemble de données utile à la duplication et de renseigner le questionnaire en ligne SURVEYMONKEY, pour les données nationales (qualitatif et quantitatif), et notamment l'évaluation des formations réalisées

- 2 vidéos de présentation du programme (1 teaser pour le grand

- **Les codes d'accès** à l'espace numérique **clefs parentalité-psfp** dédié aux parents et aux acteurs professionnels impliqués dans le déploiement sont adressés au développeur local, qui en assure la transmission auprès des opérateurs de terrain. Nous relevons pour 2022, 153 membres ayant ouvert son accès.

- 94 animateurs
- 49 développeurs
- 7 familles

- **Indicateurs statistiques de fréquentation relevés pour 2022**

- 6329 nouveaux visiteurs, dont 1767 entrée directe
- 12 pays différents
- Durée moyenne de fréquentation : 5,19 minutes
- 42 % des nouvelles visites ont rebondi
- 27 097 pages visitées
- Les 5 pages les plus visitées par ordre de priorité : mon espace, vous êtes professionnels, PSFP, clefs parentalité, vous êtes parents
- Les taux de rebond les plus importants se concentrent sur : la cartographie, le cabinet de

curiosité, les conseils pratiques,
le blog, contact .

1.1 DIGIFORMA – Un espace dédié à PSFP

En 2020/2021, le CND a travaillé à l'élaboration de « PSFP + » transposition numérique des sessions parents du PSFP 3-6 et 6-11 ans.

Ce nouvel outil vient enrichir l'offre d'outils numériques de PSFP. Il ouvre de nouvelles perspectives :

Pour les parents

- Confirmer et réactualiser les acquis de l'accompagnement en présentiel
- Remplacer une session pour laquelle le parent inscrit à PSFP serait absent
- Permettre au parent qui ne peut suivre le PSFP en présentiel, notamment les pères, d'appliquer les mêmes principes et outils, dans un souci de cohésion familiale

Pour les développeurs

Depuis, 2022, l'accès à DIGIFORMA est proposé à tous les développeurs ; ils sont identifiés comme intervenants pour mettre à disposition des parents les sessions en ligne

Plusieurs étapes ont permis leur formation :

- Elaboration d'un tuto Digiforma
- Mise en ligne sur la plateforme
- 1h de formation à distance (vision au fil de l'eau ou intégration de cette séquence pédagogique au cours de la formation du développeur

25

17 développeurs formés en qualité d'intervenants à ce jour.

Chaque intervenant peut gérer de façon autonome la mise à disposition des sessions numériques, en lien avec le déroulement des sessions en présentiel.

D'autre part, DIGIFORMA a permis de mettre à disposition des développeurs nouvellement formés, un ensemble de ressources numériques, en amont de la formation proposée en présentiel.

Au total sur DIGIFORMA, **210 apprenants inscrits** correspondant au nombre de parents ayant accès à DIGIFORMA et les **44 développeurs** ayant suivi un jour de formation en ligne, depuis 2021

2. La promotion de PSFP

2.1 Présentation aux décideurs

L'année 2022 a permis un premier pas vers les instances nationales, avec notamment des présentations à :

- L'Education Nationale, C.Marsollier, Inspecteur général
- Le Cabinet du Ministre de la Santé, François Braun, Pauline Martinot, Conseillère prévention, santé publique, santé mentale
- La Fondation de l'enfance, Clémence Lisembard LISEMBARD et Angèle Lefranc

Au cours de l'année, à la demande d'interlocuteurs (potentiels financeurs et/ou décideurs régionaux), des rencontres sont organisées pour expliciter le programme, apporter un conseil à l'implantation dans les territoires :

- ARS IDF, D.Dallet
- COPIL Département 66
- ARS Centre Val de Loire
- ARS Grand Est, M.Boyer
- ARS/CAF/Préfecture/Collectivité territoriale de la Martinique
- ARS PAYS DE LOIRE, L.GALL, Inspectrice direction santé publique et environnement

2.2 Communication lors d'évènementiel

La promotion de PSFP est aussi relayée via des colloques et congrès :

- Colloque départemental CODES « **Bientraiter les enfants, Bientraiter les parents** »
- RESO'PEDIA, 1er journée prévention, des 1000 jours à 6 ans, Pays de Loire
- Congrès Psychiatrie, 14^e édition, Poster PSFP de l'adaptation au déploiement d'une intervention à données probantes
- Congrès National de Santé Mentale, présentation réalisée par LINDA LASBEUR, Santé publique France

Dans un cadre plus intime, PSFP s'inscrit lors de journée de formation continue nationale :

- Journée du DU Catherine GUEGUEN « **Accompagnement de la parentalité, la qualité de la relation au cœur du développement de l'enfant** »

- Plan National de Formation « **Accompagner et protéger les élèves en situation de vulnérabilité** » DGESCO/IGESR
- DU « **Développement des Compétences Psychosociales** » Université de Grenoble –

Enfin, derniers leviers de promotion en 2022 :

- Travail avec Santé Publique France pour l'inscription de PSFP sur le portail des savoirs expérientiels Santé Publique France, Fiche CAPS, **Capitalisation des expériences en promotion de la Santé** Nadine Frery
- Participation aux travaux de la Société Française de Santé Publique, sur le Déploiement des Interventions en Prévention et Promotion de la santé : **la démarche DIPP, soutenue par la Direction générale de la santé**

2.3 Autres communication, conseils autour de PSFP suite aux demandes formulées sur la plateforme

Le centre de déploiement reçoit via la plateforme ressources numériques des demandes qui vont de la formation de professionnel, à titre individuel ou collectif, à une information détaillée sur le programme et son processus d'implantation. Les demandes arrivent via la fiche contact de la plateforme et/ou directement.

Suite à des demandes d'informations sur le programme, des rencontres en Visio sont organisées avec :

- Structure régionale d'appui et d'expertises en Addictologie, Pays de la Loire, Chef de projet santé publique
- IRPES ARA, Chargée de projet
- Département de la Sarthe, Circonscription le mans
- CODASE Maison des adolescents, Coordination
- URAPEDA06, psychologue
- La Sauvegarde, Bourgogne France Comté Directeur
- Association le VAL DE CRENE (Savoie), Directeur
- Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine Saint Denis, Réseau famille parentalité et séniors, 24 structures d'animation de la vie sociale inscrites et 16 présentes
- SOS Organisation (Seine et Marne), Directeur
- IREPS Pays de Loire
- Direction de la Santé Ville de Saint Denis, Cheffe de projet de prévention et conduites à risques et addictives
- CODES93, chargée de projet

2.4 Construction d'outils de communication

La 1ère rencontre nationale en visioconférence des développeurs confirme la nécessité de construire des outils harmonisés pour l'ensemble des sites d'implantation.

Un groupe de travail est constitué de 6 représentants des territoires s'est réuni lors de trois réunions de 3 heures 30 en 2022. Une première élaboration de groupe permet de définir un « kit communication constitué de :

- 1 affiche à l'attention des familles
- 1 flyer à l'attention des familles
- 1 flyer à l'attention des professionnels partenaires
- 1 dossier de synthèse pour l'implantation

Les outils seront réalisés en 2023, en lien avec des prestataires externes.

27

3. Déploiement du PSFP au niveau national

3.1 Conventions signées en 2022

Avec des développeurs (implantation 2022)

- Association CICAT - Le Coudray pour 1 implantation
- Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) – Tours pour 3 implantations
- Devis Hauts de France ADDICTION pour 1 implantation 3 à 6 ans

3.2 Tableau récapitulatif de la formation des Développeurs en 2022

Le CND assure l'ensemble des formations des développeurs : le nombre de journées de formation théorique est variable en fonction du type de formation (initiale ou continue) + un accompagnement à la primo-implantation de 11 jours.

Développeurs	Période	Formation Initiale	Formation continue	Nbre de participants	Nbre de jours de formation
FRAPS – Centre Val de Loire	Février 2022	6-11 ans		12	4
CICAT – Centre Val de Loire	Mars 2022	6-11 ans		4	4
Haut de France Addiction – Haut de France	Décembre 2022	6-11 ans	3-6 ans	3	2
IREPS Grand Est	Décembre 2022	3-6 ans 6-11 ans		6	6
Totaux				25	16

3.3 Tableau récapitulatif de la formation auprès des porteurs de projet en 2022

Quand le CND accompagne les nouveaux développeurs, il co-anime la formation des groupes experts et des groupes animateurs incluent dans la durée de 11 jours d'accompagnement. Quand il fait office de développeur local, il réalise les formations de groupes « Experts » et « Animateurs », et propose l'accompagnement du site, pour une durée de 11 jours également.

28

Site	Nombre d'experts	Période	Nombre d'animateurs	Période	Nombre de jours
Roubaix	12	Juin	6	Septembre	5
Cahors	11	Mai	11	Septembre	5
CC Vallespir	17	Mai	10	Juin	5
PMI 06 (2 sites Nice/Mandelieu)	17	Décembre 2021	24	Février	10
Salon de Provence			5	Décembre	3
Marseille	8	Juillet			
Aubervilliers	24	Juin	7	Juillet	5
Bondy	11	Juin	9	Juillet	5
TOTAUX	99		72		40

3.4 L'évaluation de résultats des implantations réalisées au niveau national en 2022

Les données présentées ci-dessous considèrent les éditions¹ de PSFP qui se sont terminées en 2022 et/ou qui ont débutées en 2022.

Les publics bénéficiaire:

- 201 familles
- 231 Parents
- 287 enfants
- 293 Professionnels formés
- 170 experts formés (partenaires qui orientent les familles – 2 jours de formation)
- 123 animateurs (5 jours de formation)

Résultats d'évaluation de la formation auprès de 118 experts

En majorité des professionnels formés au PSFP 6-11 ans

- + 90 % satisfaits de l'organisation et des méthodes pédagogiques

- + 70 % déclarent que les objectifs de formation tout à fait atteints
- + 80 % d'entre eux se sentent en « grande partie » en capacité de promouvoir et orienter les familles.
- 88 % mettent une appréciation de 4 étoiles et + pour leur degré de satisfaction globale de la formation

¹ Edition = 12 sessions pour le 3/6 ans et 14 sessions selon la tranche d'âge

Résultats d'évaluation de la formation auprès de 46 animateurs

En majorité des animateurs formés au PSFP 6-11 ans

- + 90 % satisfaits de l'organisation et des méthodes pédagogiques

Résultats d'évaluation de la formation auprès de 25 développeurs

- Des développeurs de l'organisation et des méthodes pédagogiques

- Déclarent être en grande partie « outillés » pour animer des sessions PSFP
- 97 % mettent une appréciation de 4 étoiles et + pour leur degré de satisfaction globale de la formation

- Des capacités à confirmer lors de la 2^{ème} étape de l'accompagnement, dans l'opérationnalité
- 100 % mettent une appréciation de 4 étoiles et + pour leur degré de satisfaction globale de la formation

29

4. Suivi et surveillance de routine du déploiement de PSFP 6-11 ans

Santé publique France a évalué le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité pour les parents et enfants de 6-11 ans, entre 2015 et 2017. L'évaluation de PSFP 6-11 a montré des effets, en comparaison à une intervention minimale de la parentalité, sur l'hyperactivité et les troubles du comportement de l'enfant, sur l'engagement parental et la santé mentale du parent et sur le bien-être de l'enfant.

Les objectifs du suivi et surveillance en routine du déploiement de PSFP 6-11 par Santé publique France sont de vérifier les bonnes conditions de mise en œuvre et de garantir sur l'ensemble du territoire la qualité du dispositif et son maintien dans le temps.

Le risque, dans le contexte d'un large déploiement est en effet de voir se dégrader la qualité de la mise en œuvre du programme, ce qui pourrait altérer son efficacité.

Plusieurs indicateurs seront recueillis :

- La Fidélité des activités proposées
- L'Assiduité des familles,
- L'évolution des pratiques des animateurs qui délivrent le programme
- Des indicateurs sur les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des parents
- Des indicateurs sur lesquels l'évaluation nationale a montré un effet positif : Troubles du comportement de l'enfant et l'Engagement parental
- Des questions sur la satisfaction et les effets ressentis des familles,

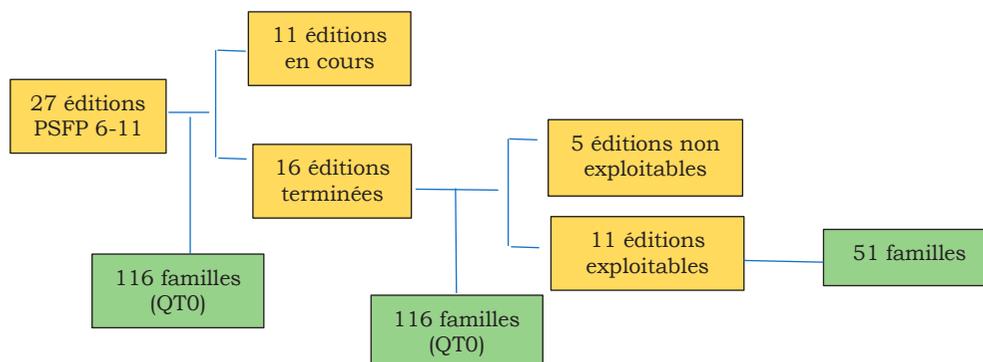
Santé publique France met à la disposition du CODES 06 un dispositif de suivi, type plateforme informatique sécurisée, qui permet de recueillir ces indicateurs d'évaluation du déploiement.

Trois ans sont prévus pour la collecte des données et 4 ans pour l'analyse, de janvier 2021 à janvier 2025.

Dans le contexte de crise sanitaire, les premières données sont recueillies à partir d'octobre 2021 (après les vacances de la toussaint).

Les premières analyses sont favorables au maintien de la qualité de déploiement, avec des résultats positifs sur la fidélité au programme, l'assiduité des familles, et la satisfaction globale.

Les résultats 2022 de la participation - Santé Publique France



30

Résultats d'évaluation auprès des animateurs

- 82 % sont formés depuis 2020
- Pour 77 % d'entre eux c'est leur première implantation
- Ils déclarent toutefois à 93 % que la formation et la participation à PSFP ont fait évoluer leurs compétences et pratiques professionnelles d'accompagnements des familles (hors PSPF 6-11 ans)
- Une fidélité à 93 % d'activités réalisées

Satisfaction des familles

- 90 % déclarent avoir constaté une amélioration des relations familiales
- 100 % des familles déclarent être satisfait du programme PSF, tant sur les méthodes d'animations et qualités des animateurs (écoute, pédagogie) que sur les apports d'informations, d'outils, de conseils

5. Déploiement des PSFP au niveau PACA

Le déploiement des programmes PSFP en région PACA s'organise autour de deux missions complémentaires :

- L'accompagnement/ coaching régional des développeurs départementaux
- Le développement et l'accompagnement des implantations dans le département des Alpes Maritimes en tant que développeur départemental

Le coaching régional

Le réseau des CODES / CODEPS de la région PACA est impliqué dans le déploiement des programmes PSFP en région PACA (sauf les Hautes Alpes). Un chargé de développement PSFP est nommé au sein de chaque CODES / CODEPS afin de promouvoir et d'implanter le programme sur son territoire.

Le CODES 06, développeur national des PSFP assure une mission de coaching régional, afin de :

- Soutenir les développeurs départementaux dans la promotion des PSFP sur leur territoire
- Proposer un « tutorat » lors d'une primo implantation : co animation des réunions de présentation, co animation des formations (groupe expert, groupe animateurs), aide méthodologique en lien avec le guide d'implantation, soutien dans l'évaluation du programme
- Suivre le déploiement des programmes en région PACA

- Proposer des échanges / rencontres régionales d'échanges de pratiques autour de programmes

En 2022, un travail de proximité a été mené avec les équipes du CODEPS 13 et les communes de Marseille et Salon de Provence.

En effet, deux implantations sont en cours dans les Bouches du Rhône, une à Marseille dans le quartier St Mauront Belle de Mai

Le développement dans les Alpes Maritimes

Le département des Alpes Maritimes est le département historique d'implantation des PSFP. En 2022, 5 territoires proposent des programmes, il s'agit de :

- Grasse – PSFP 3-6 et 6-11 ans
- Mouans Sartoux - PSFP 3-6 et 6-11 ans
- St Laurent du Var- PSFP 3-6 ans
- le SIVOM Val de Banquière - PSFP 6- 11ans
- Vallauris – 12-16 ans.

(PSFP 6-11 ans) et une à Salon de Provence (PSFP 3-6 ans).

Le CODES du Var est en contact avec une communauté de communes intéressée par le programme et le CODES 04 est en cours de contact avec la commune de Digne les Bains.

7 éditions du programme ont eu lieu ou ont démarré en 2022. Des perspectives de déploiement des programmes sur d'autres communes du département sont à l'étude, notamment avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

IV - SANTE MENTALE ET PREVENTION DU SUICIDE

1. Le Projet Territorial de Santé Mentale

33

*Dr Jean Yves Giordana -Coordinateur
Chantal Patuano - Directrice
Emilie Marcel – Chargée de projets*



Contexte



L'instruction du 5 juin 2018 relative aux Projets Territoriaux de Santé Mentale prévoit que les acteurs de terrain s'emparent de l'opportunité que constitue le PTSM pour s'organiser et mettre en place un plan d'actions coordonné en faveur de la santé mentale. L'ambition du PTSM est de mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux territoriaux et de formaliser une politique ascendante en matière de santé mentale.

L'Agence Régionale de Santé PACA par l'intermédiaire de la DD 06 a confié en 2019 la mission d'animation des travaux d'élaboration du PTSM 06 au CODES 06, choisi pour ses compétences méthodologiques et son ancrage territorial.



Missions

- **Accompagner la mise en place du CTSM**
En soutien méthodologique de l'ARS :
 - ▶ Participer à la priorisation des actions à intégrer chaque année dans le CTSM
 - ▶ S'assurer de la mise en place des avenants au CTSM pendant la durée du CTSM

- **Animer le projet territorial de Santé Mentale**
 - ▶ Soutenir les acteurs pour la mise en œuvre des projets du PTSM
 - Accompagner les acteurs à la finalisation des fiches actions du PTSM, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - Proposer aux porteurs de projets un appui méthodologique à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation
 - Accompagner les acteurs à l'écriture de nouvelles fiches actions, le cas échéant, via l'animation de groupes de travail collectifs
 - ▶ Maintenir la dynamique partenariale
 - Assurer une communication régulière auprès des acteurs
 - Organiser une journée départementale annuelle
 - ▶ Assurer le suivi du projet territorial de santé mentale
 - Organiser et animer les 2 commissions du Comité Opérationnel destiné à suivre la mise en œuvre des actions, la finalisation des notes d'intention et l'animation de nouveaux groupes thématiques
 - Organiser et co-animer avec l'ARS les réunions du comité de suivi
 - Participer à l'élaboration d'outils communs au niveau régional, de suivi de la mise en place du PTSM

- [Participer aux réunions d'animation régionale](#)



Activités Sept 2021 – sept 2022

SOUTIEN METHODOLOGIQUE DE LA DD06 ARS

La gouvernance :

Les modalités de gouvernance du PTSM ont été étudiées en partenariat avec la DD06ARS et validées en mai en 2021 lors d'un Comité de Suivi.

Pour la mise en place du Contrat Territorial de Santé Mentale - CTSM, après analyse des différentes possibilités, le choix s'est porté sur une gouvernance qui reposerait sur 2 instances :

- **un comité de suivi du CTSM** (copil du PTSM)
- **un comité opérationnel**

Le Comité de suivi du CTSM

Le COPIL initial a été élargi à d'autres acteurs du territoires, pouvant participer financièrement aux actions inscrites dans le CTSM :

ARS-DD 06 – CODES – Conseil Départemental – DDCCS -CPAM – MDPH - Education Nationale- Elu (association des maires) – Président de la commission santé mentale du CTS – représentants médicaux,

administratifs et soignants du GHT (filiale psychiatrie adulte et enfant) – coordinatrices des CLSM – usagers et aidants.

Pour ces représentants : un projet de charte d'engagement ou une convention de partenariat sera étudié

Le Comité opérationnel CTSM

Il se compose de 2 commissions

- **Commission 1 :**

Composée des représentants des différents porteurs de projets validés et mis en place.

- **Commission 2**

Composée des représentants des projets en attente de validation ou de financement ou encore de projets à l'étude (tels que ceux ayant fait l'objet d'une note d'intention ou encore les pilotes des nouveaux groupes thématiques)

Elles sont animées par le Coordonnateur du CTSM

La priorisation des actions et mise en place du CTSM

Les actions inscrites dans le CTSM signé en décembre 2021 ont été celles retenues dans le cadre d'un financement ARS. Elles étaient au nombre de 9 actions.

Au titre de l'année 2022 se sont les actions non financées en 2021 qui ont été déposées auprès de siège de l'ARS en mai 2022 après instruction de la DD06.

Suite à la signature du CTSM nous avons :

- Accompagné les porteurs d'actions signataires du CTSM dans toutes les démarches administratives de dépôt de demande de subvention
- Suivi les suites administratives données aux porteurs de projets sélectionnés par l'ARS. Cette étape a nécessité de nombreux contacts entre le CODES, les porteurs et l'ARS.

SOUTIEN AUX ACTEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Les conventionnements entre porteurs et ARS Siège n'ayant été établis qu'en juin/juillet 2022, nous n'avons pu accompagner dans les choix des territoires d'implantation de son action que UNAFAM pour les formations PSSM.

En revanche nous avons organisé une réunion en distanciel à destination des porteurs pour présenter le circuit de financement.

Groupes de travail

« **Création d'une Plateforme de service pour des jeunes entrant dans la psychose** » (Fiche d'intention) 2 réunions le 28 Mars 2022 et 23 Juin 2022

« **Le Job Coach** » - une rencontre avec la Fondation de Nice organisée dans la perspective de rédaction d'une fiche action à proposer dans le cadre du PTSM

Nouveaux partenariats

- **l'Association OSIRIS** - Centre de soins et prise en charge des personnes exilées victimes de traite humaine : accompagnement dans un diagnostic de relevé de besoins territoriaux en matière de prise en charge de ces publics
- **la Direction de l'Insertion du Conseil Départemental** pour participer et amener une expertise dans le cadre de leur « Comité Technique Santé Mentale »
- **le Centre Régional Psychotrauma** : prise de Contact
Rencontres dans le cadre d'un **projet de centre de référence TDAH enfant/adulte**

35

MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

▶ Informer par l'envoi régulier d'informations par mails aux acteurs et lors de divers événements :

- Journée régionale PTSM « La réhabilitation psychosociale en Santé » le 21 juin 2022
- La promotion d'évènement locaux, régionaux et nationaux, la parution d'appels à Projets, bulletin Epidémiologique Mensuel Santé Publique France sur la Santé Mentale (analyses hebdomadaires des indicateurs surveillés), formations, Articles, Etudes, résultats d'études, documentation

Ce qui représente plus d'une cinquantaine de mails par an

...

▶ Alimenter l'espace d'information dédié au PTSM sur le site internet du CODES : <https://www.codes06.org/actions/projet-territorial-de-sante-mentale-ptsm-des-alpes-maritimes-une-demarche-participative> sur lequel nous pouvons retrouver l'ensemble des informations

▶ Participer à différentes instances des CLSM du Département

- Participation à l'assemblée plénière du CLSM de la Ville de Grasse – Mai 2022
- Participation aux COFILS CLSM
 - o Roquebrune
 - o Cagnes sur mer
 - o Menton
 - o Nice
- Participation à l'Assemblée Générale du CLSM de Nice – Novembre 2021
- Animation départementale des CLSM notamment dans le cadre de l'organisation de la SISM

ASSURER LE SUIVI DU PTSM

Un Comité de suivi permet de faire le point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre du CTSM, de soumettre de nouvelles fiches actions travaillées dans le cadre de l'animation du PTSM.

La construction des outils communs régionaux est prévue lors de nos prochaines réunions animées par le CRES.

EVALUATION DU PROCESSUS D'ECRIURE DU PROJET ET EVALUER LE PROCESSUS D'IMPLANTATION ET DU DEMARRAGE DE L'ANIMATION

Un questionnaire à destination de l'ensemble des acteurs du PTSM 06 est finalisé. Un lien Survey Monkey va leur être adressé par mail

Les étapes du processus de mise en œuvre :

- **Elaboration du CTSM** et signature dernier trimestre 2021 et ratification le 16/12/2021
- **Organisation du Comité de suivi** par la DD06ARS – 2 prévus par an 1 Comité de suivi en décembre 2021 lors de la signature du CTSM
- **La commission Opérationnelle 1** composée des représentants des différents porteurs de projets validés n'a pas été mise en place
- **La commission Opérationnelle 2** composée des représentants des projets note d'intention du PTSM et/ou nouveaux groupes thématiques – le groupe la « **Création d'une Plateforme de service pour des jeunes entrant dans la psychose** » s'est réuni sur 2 fois le 28 Mars 2022 et 23 Juin 2022

36

ANIMATION REGIONALE ET PARTICIPATION A JOURNEES D'ECHANGES/ SEMINAIRES

- Participation aux 3 réunions régionale PTSM, organisées par le CRES dans le cadre de leur mission de coordination : 29/04 -08/07 et 07/11/2022.
- Participation à 2 séminaires régionaux : 05/03 et 31/05/2022



2. Formations au repérage de la Crise Suicidaire

Contexte

Le CODES 06 est financé depuis 2010, par l'ARS PACA pour l'organisation et la mise en œuvre de formations au repérage de la crise suicidaire en lien avec les formateurs locaux et leurs établissements d'appartenance.

Le 10 septembre 2019, une instruction ministérielle porte réforme au dispositif de formation au repérage de la crise suicidaire.

Ainsi, le modèle actualisé, a pour objectif la création d'un réseau de repérage, d'évaluation et d'intervention en cas de crise suicidaire.

3 modules et format de formation à mettre en place :



- **Module « Sentinelle repérage de la crise suicidaire »** : s'adresse aux citoyens ou professionnels non cliniciens – 1 journée
- **Module « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation »** : destiné aux professionnels de santé ou psychologues formés à l'entretien clinique – 2 journées
- **Module « Intervention de crise suicidaire »** : pour les professionnels de santé ou psychologues formés à l'entretien clinique qui réalisent de manière régulière de l'intervention de crise - **2 journées**

En complément des modules de formation, sont organisés, des :

- « **Echanges de pratiques sentinelles** » destinés aux personnes ayant participé au module sentinelles ainsi que des rencontres
- **Rencontres « intermodule »**, réunissant sur un territoire cible tout l'ensemble des personnes formées afin de faciliter les liens entre elles et les orientations en cas de nécessité.



Objectif Général

Poursuivre le développement de formation au repérage et à la prise en charge de la souffrance psychique dont les troubles dépressifs et les risques suicidaires à destination des professionnels du sanitaire et du social et autres équipes pluridisciplinaires.



Publics destinataires

- ▶ **Module « Sentinelles repérage de la crise suicidaire »** : Tout citoyen ou professionnel présentant une disposition spontanée à l'aide et au souci d'autrui.
- ▶ **Module « Evaluation du potentiel suicidaire »** : Tous professionnels de santé, ou psychologues cliniciens, formés à l'entretien clinique
- ▶ **Module « Intervention en crise suicidaire »** : tout professionnel de santé ou psychologues cliniciens, formés à l'entretien clinique et réalisant de manière régulière de l'intervention de crise.



Activité 2022

Préparation du déploiement des formations

Le déploiement de ce dispositif de formation nécessite un travail préparatoire avec les acteurs des territoires concernés par les formations : Conseils Locaux de Santé Mentale, services de psychiatrie publique notamment.

- ▶ **12 formations** organisées dans le département :
 - **4 modules « sentinelles au repérage de la crise suicidaire » - 47 personnes formées**
 - **6 modules « Evaluation du potentiel suicidaire et orientation » - 63 personnes formées**
 - **2 modules « Intervention en crise suicidaire » - 23 participants**
- ▶ **2 rencontres** dites « intermodule » : dont une demie journée en visio le 12/01/2022 et en présentiel le 01/07/2022- **37 participants**
- ▶ **2 « Echanges de pratiques sentinelles »** : 20/09 et le 28/11/2022 **soit 10 participants**

3. Journées régionales « repérage de la crise suicidaire »

Le CODES 06 a participé à deux rencontres régionales dédiées à la thématique du suicide.

- » **18 octobre 2022** : « Prévenir le suicide : enjeux et moyens d’agir »
- » **13 décembre 2022** – Journée Régionale des formateurs régionaux

4. Accompagnements des Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM)

Le Conseil Local de Santé Mentale est une plateforme de concertation et de coordination d’un territoire défini par ses acteurs, présidée par un élu local, co-animée par la psychiatrie publique, intégrant les usagers et les aidants. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l’amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins.

Il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire.

Le département des Alpes Maritimes compte 10 CLSM, certains d’entre eux ont été créés récemment. Pour certains coordinateurs, les liens avec le CODES étaient déjà établis, mais pour les plus récents les collaborations ont été initiées en 2019.



Activité 2022

Rencontre des nouvelles coordinatrices des CLSM de Roquebrune Cap Martin et Cannes : prise de connaissances, offre de service du CODES 06, la dynamique locale CLSM/CODES06, travaux communs et perspectives.

5. Accompagnement du groupe psycharité : souffrance psychique et précarité



Contexte

Ce groupe de travail a été constitué en 2009, suite à un module de formation « précarité, psychiatrie et travail en réseau » organisé par le CODES06. Les personnes formées ont souhaité poursuivre les échanges et le travail partenarial en constituant un groupe de travail stable nommé « Psycharité ».



Objectif Général

Fluidifier les articulations entre les différents acteurs accompagnant des publics en errance ou pris en charge dans les structures d’hébergement et d’accueil afin de faciliter la prise en charge de la souffrance psychique et des troubles psychiatriques.



Objectifs opérationnels

- ▶ Décloisonner les secteurs psychiatriques, les secteurs médico-sociaux institutionnels, libéraux et associatifs pour favoriser une meilleure connaissance réciproque dans la perspective de développement du travail en réseau
- ▶ Mettre en lumière des difficultés d'articulation des différents accompagnements proposés par de nombreux acteurs, de les discuter afin d'envisager des propositions d'amélioration.
- ▶ Apporter des éclairages en matière de repérage et connaissances des pathologies mentales : compréhension des manifestations de la pathologie, meilleures analyses et compréhension des situations, meilleures connaissances des lieux, services de prises en charge
- ▶ Favoriser une meilleure interconnaissance des structures, modalités de fonctionnement, d'accueil du public ...

39



Publics concernés

Les professionnels médicaux, médico-sociaux, sociaux, des secteurs institutionnels, libéraux et associatifs en contact avec personnes en errance ou prises en charge par les structures d'accueil ou d'hébergement du Territoire Nice Centre.



Activité du groupe 2022

L'activité du groupe s'organise autour de rencontres « études de cas » planifiées tous les deux mois.

Ces rencontres ont eu pour objectif de :

- ▶ Poursuivre la constitution du travail en réseau
- ▶ Présenter et analyser en groupe des études de cas afin d'envisager des articulations et des pistes de prise en charge coordonnée entre les professionnels
- ▶ Favoriser une meilleure connaissance mutuelle des membres du groupe, des structures représentées et de leurs missions respectives. Des présentations de structures et services sont régulièrement organisées.

Courant 2022, les rencontres ont pu reprendre en présentiel. Quatre rencontres ont été proposées : 11 janvier, 22 mars, 20 septembre et 15 novembre 2022.

Intervenants

Le groupe est animé par :

- Dr Catherine Thierry – Médecin Psychiatre au CAP – CHU de Nice
- Emilie Marcel – CODES 06

V - NUTRITION

1. Ratatouille et Cabrioles



Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet
Julie Fulconis, Diététicienne, Chargée de projet
Cindy Hazaroglu, Diététicienne, Chargée de projet

41

Contexte

En 2014, suite à une étude de relevés d'IMC de 2011-2012 des enfants des écoles maternelles de la région, l'ARS PACA a mobilisé les CODES 06 et 83 pour la mise en œuvre d'un programme triennal d'éducation nutritionnelle en école maternelle de quartiers défavorisés. En 2017, ce programme s'est régionalisé et a également été déployé sur les départements du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Sur le département des Alpes Maritimes, ce programme est développé sur les territoires de Cannes et de Nice.

Entre 2015 et 2017, un premier programme triennal a été développé sur le secteur Nice Ouest et Cannes la Bocca Nord.

Depuis 2018 et jusqu'en 2022 un second programme triennal est développé sur le secteur de Nice st et Cannes Centre

Objectif Général

Développer un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés sur les territoires Politique de la ville dans le département des Alpes Maritimes

Objectifs Opérationnels

- ▶ Organiser et animer un temps de concertation avec les services municipaux (santé scolaire, éducation, sports, chargé de projet CUCS, élus à la santé), les services de l'Education Nationale (Service de Promotion de la santé, rectorat et/ou DASEN), et les services de PMI.
- ▶ Mettre en place au moins un temps de concertation avec les équipes éducatives des écoles maternelles concernées pour construire en partenariat un programme d'éducation nutritionnelle pour les élèves.
- ▶ Mettre en œuvre au sein de 48 à 54 classes d'écoles maternelles (par ETP) un programme d'éducation nutritionnelle en animant un module de plusieurs séances auprès de chaque classe.
- ▶ Mettre en place et animer dans les écoles un temps d'échanges par école avec les parents des élèves afin de leur présenter le programme qui a été mis en place et de répondre à leurs préoccupations en matière de nutrition.
- ▶ Mettre en place des ateliers thématiques externalisés à l'école destinés aux parents et répondant à leurs préoccupations en partenariat avec les associations de quartier.
- ▶ Participer à la rencontre annuelle régionale entre CODES organisée par le CRES.
- ▶ Evaluer le programme auprès des enseignants et des parents.



Publics concernés

- ▶ Enfants de 3 à 6 ans de **9 écoles et 48 classes** de maternelles:
 - Ecoles Pasteur – Aquarelle – les orangers – Saint Charles - Aimé Césaire - Nice
 - Ecoles Méro – Mont Chevalier – Eugène Vial -Maurice Alice - Cannes
- ▶ Parents des enfants bénéficiant du programme
- ▶ Equipe éducative des écoles maternelles (enseignants, ATSEM)

1.1 Concertation autour du programme d'éducation pour la santé avec les partenaires institutionnels

- Présenter un bilan d'activités du programme
- Echanger sur les modalités de rencontre avec les parents
- Echanger sur les perspectives
- Echanger sur les perspectives d'implantation du 3^e programme dans de nouvelles écoles

Le partenariat opérationnel a été mis en œuvre de rencontres/ateliers parents externalisés à l'école, mis en place au cours des temps de concertations des années précédentes avec l'association du Centre Familial Charles Vincent (CFCV) à Cannes et les Associations Epilogue, P@je, MJC Agora et Galice à Nice, reste efficient.

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Organisation et animation de 3 réunions institutionnelles et partenariales avec 7 professionnels (Médecin Conseillère Technique auprès de l'IA-DASEN, conseiller

pédagogique Nice 7, coordonnateur REP+ Nice, coordonnatrice REP Cannes, médecin coordinateur CHUN-CSO ObEP-PACA, cadre référent prévention ARS PACA DD06 et chef de service départemental PMI) les :

- **11 Octobre 2021** et **21 mars 2022**, au CODES06, à Nice
- **10 mai 2022**, au service départemental PMI, à Nice

1.2 Concertation avec les équipes éducatives des écoles maternelles

▶ **TEMPS DE TRAVAIL AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES**

- Echanger sur l'offre alimentaire et l'activité physique de l'école
- Identifier l'implication possible des enseignants dans le projet et analyser leurs besoins spécifiques
- Présenter et/ou utiliser des outils pédagogiques et de techniques d'animation sur l'alimentation
- Co construire le programme
- Planifier les futures réunions et des interventions auprès des enfants
- Faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année scolaire
- Echanger sur les modalités de rencontres avec les parents au cours de l'année

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes :

Organisation et animations de 8 réunions regroupant 23 professionnels (Directeur d'école, directeur enseignant, enseignants, coordinatrice REP et brigade départementale) dans les écoles :

- **4 réunions de concertation et de co-construction**
- **4 réunions de bilans**

Nice :

Organisation et animations de 11 réunions regroupant 30 professionnels (Directeur d'école, directeur enseignant et enseignants) dans les écoles :

- **6 réunions de concertation et de co-construction**
- **5 réunions de bilans**

43

► **TEMPS D'ECHANGES AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES EN CONTINU DE L'ACTION POUR FAIRE LE POINT SUR LE CONTENU DES SEANCES ET L'AVANCEMENT DU PROJET**

- Discuter sur la qualité de l'activité déroulée auprès des enfants : organisation, ambiance générale, ressentis et réactions des enfants, contenu, pertinence des objectifs.
- Réaliser un résumé oral concernant le déroulement de l'activité suivante
- Elaborer d'éventuels réajustements ou modifications des prochaines activités
- Définir des modalités d'approvisionnement du matériel nécessaire pour le déroulement de l'activité suivante
- Relever des informations concernant toute continuité réalisée en lien avec le programme (activités/travail avec les enfants, participation de parents, prise de photos des activités etc...)
- Echanger autour des modalités d'organisation et de communication des rencontres parents

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes : 95 temps d'échanges ont eu lieu avec les équipes éducatives des écoles.

Nice : 129 temps d'échanges ont eu lieu avec les équipes éducatives des écoles

1.3 Mise en place de séances d'éducation nutritionnelle auprès des élèves de maternelles

- Découvrir et reconnaître des aliments notamment les fruits et légumes, les légumes et fruits secs à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir l'origine des aliments
- Valoriser la consommation d'eau
- Valoriser l'activité physique
- Découvrir et expérimenter la transformation des aliments à travers les sens et des activités de cuisine
- Découvrir les saveurs des aliments

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Réalisation de **224 séances** d'éducation nutritionnelle à destination de **927 enfants** et 48 classes :

Rythme : Entre 2.5 et 10 jours par école, selon le nombre de classes, par section de maternelle

1.4 Mise en place de temps d'échanges sur le programme avec les parents des enfants dans les écoles

- Présentation du projet et développement de sa notoriété
- Relevé et échanges autour des préoccupations en matière d'alimentation
- Description des séances enfants en classe (outils, techniques), avancement du projet
- Organisation d'ateliers répondant aux préoccupations des parents en matière d'alimentation



44

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Cannes : 31 parents ont assisté aux temps de rencontres suivants :

- **2 temps de présentation** : le 05/05/22 au sein de l'école Maurice Alice et le 31/03/22 au sein de l'école Eugène Vial.
- **2 ateliers parents** : le 13/06/22 au sein de l'école Maurice Alice et le 30/06/2022 au sein de l'école Eugène Vial.

12 parents ont participé au cours de 4 ateliers animés auprès des enfants au sein de l'école Eugène Vial.

Nice : en raison du plan Vigipirate et du contexte sanitaire en lien avec l'épidémie de COVID19, aucune rencontre/atelier n'a pu avoir lieu au sein des écoles.

27 parents ont participé au cours de 14 ateliers animés auprès des enfants au sein des écoles St Charles et Les Orangers

1.5 Mise en place de temps d'échanges sur le programme avec les parents des enfants Dans les associations de proximité

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Les associations partenaires ont décrit une rupture du lien privilégié qui les liaient aux familles adhérentes et bénéficiaires du programme depuis la crise sanitaire en lien avec l'épidémie de COVID19. Elles éprouvent des difficultés à mobiliser les familles au sein de l'association.

Cannes : 3 rencontres prévues au sein de l'association du Centre Familial Charles et communes aux écoles Mont-Chevalier Vincent ont été annulées fautes de participants.

Nice : 3 rencontres prévues au sein de l'association Epilogue pour l'école Aimé Césaire ont été annulées fautes de participants.

- **1 atelier parents** au sein de l'association Epilogue : le 9/06/2022 à destination de 5 parents

1.6 Participation à la rencontre annuelle régionale entre CODES organisée par le CRES

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

- Travailler sur les fonctions clés du programme
- Faire un point sur l'année écoulée

Echanger entre le CRES et les CODES autour de la dynamique partenariale et des différentes pratiques des CODES

Participation à une réunion en visioconférence le 23 Juin 2022 pour faire un point sur la situation des CODES et échanger sur les perspectives d'une évaluation régionale à la demande de l'ARS.

Participation à une journée de réunion régionale, au CRES PACA, à Marseille, 10/09/2021 afin de :

45

1.7 Evaluation de l'évolution des connaissances et des pratiques nutritionnelles des familles (CRES et CoDES)

Année scolaire 2021-2022 – Quatrième année du deuxième programme triennal – Avenant 5 à la CPO

Pour le deuxième programme triennal 2018-2022, le CRES n'a plus de mission d'évaluation. Le CODES a ainsi construit son outil d'évaluation du programme.

EVALUATION AUPRES DES ENSEIGNANTS

A l'aide d'un **questionnaire et d'une réunion bilan**, l'évaluation des enseignants porte sur :
Leur satisfaction vis-à-vis du programme

- L'impact du programme sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les attitudes des enfants
- La communication du programme et des fiches recettes/flyers familles
- Le bilan de l'année scolaire 2021-2022 et des perspectives pour la réalisation d'ateliers en autonomie par les enseignants après la fin du programme
- Leur satisfaction des fiches recettes/flyers destinés aux parents

EVALUATION AUPRES DES PARENTS

L'évaluation est menée **d'une part par le biais d'un questionnaire auprès des parents** d'enfants de grandes sections uniquement et porte sur :

- L'impact du programme sur les comportements des enfants en lien avec l'alimentation
- La notoriété du programme et des fiches recettes/flyers

Elle porte d'autre **part le biais d'un remue ménage** sur leur satisfaction vis-à-vis des ateliers qui leur sont destinés en lien avec leurs préoccupations concernant l'alimentation de leurs enfants

Activité 2022

- Réajustements, transmission, rappel, récolte, saisie sur Survey Monkey et analyse de questionnaires enseignants parents.
- Rédaction d'une synthèse et d'un rapport d'évaluation de l'année scolaire 2021-2022 disponible au CODES.

2. OPTICOURSES » : déploiement dans les Alpes-Maritimes

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet

Contexte

OPTICOURSES® est un programme d'éducation pour la santé, dédié à toute personne préoccupée par la thématique « alimentation et petit budget ». Le programme, basé sur des ateliers collectifs, vise à développer les compétences des personnes pour qu'elles puissent réaliser des approvisionnements alimentaires favorables à la santé sans dépenser plus.



OPTICOURSES® a été conçu dans le cadre d'une recherche/action par une équipe de l'INSERM et fait partie des programmes à données probantes référencés par Santé Publique France.

Le réseau CRES/CODES PACA a contribué en 2015 à son expérimentation dans la région, et depuis 2017, le CODES 06 participe à son déploiement dans le département dans le cadre d'un financement de

l'ARS PACA.

Fort de cette expérience, de la mise en ligne d'une mallette Opticourses® par la Chaire Unesco, de l'intérêt des professionnels pour ce programme, le CODES a souhaité, en partenariat avec l'INRAE qui développe la marque Opticourses®, proposer une offre expérimentale de formation/action en 2022 dans le cadre d'une CPO avec l'ARS PACA.

Objectif Général

Améliorer les capacités d'arbitrage en situation d'achat alimentaire en matière de qualité/prix pour des personnes en difficulté financières

Objectifs Opérationnels

- Déployer le programme « Opticourses » dans les Alpes Maritimes par la mise en œuvre de 2 protocoles « complets » à destination de populations soumises à des contraintes économiques.
- Participer à la communauté de pratiques « Opticourses » afin de contribuer à la dynamique d'amélioration continue du programme.

Publics concernés

Publics soumis à des contraintes financières

Plan Opérationnel

DEPLOIEMENT DU PROGRAMME « OPTICOURSES » DANS LES ALPES-MARITIMES

- » Identification de structures partenaires potentielles
- » Conception de documents de communication
- » Communication du programme aux structures par mail

ANIMATION DE 3 RENCONTRES DE PRESENTATION ET ORGANISATION DU PROGRAMME AUPRES DES STRUCTURES PARTENAIRES

» 19/01/2022 Présentation du programme à la responsable de

l'épicerie sociale du CCAS de Villefranche sur mer

» 09/02/2022 Organisation et planification de la mise en œuvre du programme avec le personnel de l'épicerie sociale – 1 responsable, 1 bénévole

» 08/06/2022 Réunion de bilan avec la responsable de l'épicerie sociale du CCAS

47

ANIMATION D'UN PROTOCOLE OPTICOURSES AU SEIN DE L'ÉPICERIE SOCIALE DU CCAS DE VILLEFRANCHE SUR MER

» **Animation d'une réunion de présentation du programme aux usagers de l'épicerie sociale 29/03/2022 – 5 participants**

» **Animation de 4 ateliers entre avril et mai 2022 auprès de 5 à 7 participants et 1 à 2 personnels de l'épicerie** : échanges autour des pratiques de courses, des stratégies d'achat, des groupes alimentaires, échanges et apports d'informations sur la notion de qualité nutritionnelle/prix, échanges sur les représentations autour des marques/premiers prix, dégustations à l'aveugle de produits de marque/non marque, échanges en individuel sur l'analyse des tickets de caisse des achats alimentaires des participants volontaires

» **Saisie et analyse des tickets de caisse des achats mensuels de 2 participants volontaires**

PARTICIPATION A LA COMMUNAUTE DE PRATIQUES « OPTICOURSES » AFIN DE CONTRIBUER A LA DYNAMIQUE D'AMELIORATION CONTINUE DU PROGRAMME

» Dans le cadre du développement de la marque collective Opticourses® et en partenariat avec l'INRAE, construction d'une formation-action basée la mallette Opticourses® à destination de conseillères en économie sociale familiale et autres professionnels du champ socio-éducatif : définition des objectifs, déroulé pédagogique, public cible, fondements scientifiques

» Réunions en visio le 30/05/2022 et le 30/08/2022

FORMATION ACTION AUTOUR DE LA MALLETTE OPTICOURSES



Objectif Général

Former/accompagner les professionnels du champ social à la mise en œuvre du programme Opticourses® visant à améliorer les capacités d'arbitrage (qualité/prix) lors des achats alimentaires pour des personnes en difficulté financière



Compétences visées

A l'issue de la formation-action les professionnels seront en capacité de :

Mettre en place et d'animer un programme et des séquences éducatives à partir de la mallette Opticourses®



Objectifs d'apprentissage

- Connaître le programme Opticourses® et ses fondements
- Découvrir et expérimenter les différentes activités du programme Opticourses® du point de vue d'un participant
- Découvrir et connaître le contenu de la mallette Opticourses®
- Identifier et connaître les principes et les valeurs de l'Education pour la Santé appliqué à l'alimentation
- S'exercer à l'animation d'activités Opticourses®
- Connaître les modalités d'évaluation de l'impact du programme Opticourses® sur les pratiques des participants
- Définir des perspectives de mise en œuvre du programme au sein de sa structure

48



Publics concernés

Professionnels du champ social, éducatif, administratif dont une Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui sera chargée de la co-animation du programme au sein de sa structure



Plan Opérationnel

MISE EN PLACE DE LA FORMATION

- Création des supports de communication de l'offre de formation- juin 2022
- Diffusion de l'offre de formation auprès de structures du département via lettre électronique et site du CODES -juin 2022
- Recueil des inscriptions -juin-septembre 2022
- Réservation de salle -juin 2022
- Elaboration et signature de 10 conventions de formation- septembre 2022
- Edition de l'outil Opticourses® et du kit de documents participant pour chaque stagiaire- juillet 2022
- Conception du contenu de la formation – juin/septembre 2022
- Animation des 3 jours de formation les 26-27 septembre et 7 novembre 2022 auprès de 2 structures (Alfamif, CCAS de Nice) et 7 participants
- Evaluation de la formation, traitement et synthèse – novembre 2022

ACCOMPAGNEMENT A LA CO-ANIMATION

Mise en œuvre en 2023

3. Formation et accompagnements des personnes relais chargées de la distribution de l'aide alimentaire

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet au CODES 06



Contexte

En France comme dans d'autres pays européens existe de fortes inégalités sociales en santé : un gradient social est ainsi observé dans la plupart des pathologies chroniques liées à la nutrition : diabète, obésité, maladies cardio-

vasculaires, hypertension, ostéoporose, santé bucco-dentaire...

Les enquêtes montrent que l'alimentation des personnes de statut socioéconomique défavorisé est caractérisée par de plus faibles apports en fruits, légumes, produits céréaliers complets, poissons, fibres,

vitamines, minéraux, reconnus pour leurs effets protecteurs de la santé.

En France, 8 millions de personnes sont en insécurité alimentaire et 2 à 4 millions (DROS – 2020) sont contraintes de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir.

La région PACA est la troisième région la plus touchée par la pauvreté et dans les Alpes Maritimes le taux de pauvreté en 2020 est de 16.2% (INSEE).

Impliqués dans l'accompagnement de leur public en matière d'alimentation, les professionnels de structures sociales (centre sociaux, associations de quartier,

centre d'hébergement...) et d'aide alimentaire témoignent de leurs besoins en matière de connaissances des recommandations nutritionnelles appliquées à un petit budget mais aussi de pistes d'action et d'outils tenant compte des contextes de vie et des contraintes de leurs publics.

Dans le cadre d'une CPO avec l'ARS PACA, le CODES propose un dispositif de formation/accompagnement Nutrition et précarité visant à la mise en œuvre d'actions pour améliorer l'alimentation des publics en situation de précarité.

49

Objectif Général

Former et accompagner les travailleurs sociaux et autres professionnels intervenant dans le secteur social, sur le thème de l'alimentation équilibrée des publics en situation de vulnérabilité

Objectifs opérationnels

- Renforcer les connaissances et les compétences éducatives en matière de nutrition des personnes chargées de la distribution de l'aide alimentaire et des professionnels du champ social
- Contribuer à l'implantation d'actions de promotion de la santé autour de l'alimentation favorisant l'insertion sociale des publics en situation de vulnérabilité
- Evaluer l'impact du dispositif sur les pratiques des structures

Publics concernés

- Intervenants de la distribution de l'aide alimentaire (salariés et bénévoles) qui mettent en place ou ont l'intention de mettre en place des actions d'insertion autour de l'alimentation au sein de leur structure
- Travailleurs sociaux mettant en place ou ayant le projet de mettre en place des actions d'insertion autour de l'alimentation au sein de leur structure

Plan opérationnel

Dispositif 2021-2022

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS (METHODOLOGIE, CO-ANIMATION...) SUR SITE DES STRUCTURES FORMEES

4 structures accompagnées et 9 rencontres réalisées :

- ALC Les Lucioles
- Centre familial Charles Vincent
- Alfamif
- Epicerie sociale CCAS Roquebrune Cap Martin

ETUDE D'IMPACT DU DISPOSITIF SUR LES PRATIQUES DES STRUCTURES FORMEES ET ACCOMPAGNEES

6 structures contactées et 4 entretiens réalisés : Foyer Jeunes travailleurs Montjoye Nice, MSP Trinité, Api Provence, Isatis Nice

Dispositif 2022-2023

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION DE 4 JOURS « NUTRITION ET PRECARITE »

Organisation de la formation

- Création de supports et communication de l'offre
- Réservation de salles
- Conception du module
- Impression des dossiers documentaires
- Gestions des inscriptions – juillet/octobre 2022



Animation de la formation

- 17/18 octobre et 28/29 Novembre
- 5 structures – Centre parental ALC Nice, Direction Santé Publique de proximité Ville de Nice, Centre Social AGASC St laurent du Var, Asso Epilogue Nice, CHU Archet
- 7/8 participants

Traitement et bilan d'évaluation de la formation – Décembre 2022

50

4. « Point info-nutrition au carrefour Santé Jeunes – Nice »

Sandra Bonnet, Diététicienne Chargée de Projet

Contexte



Dans le cadre de sa mission de promotion et d'éducation pour la santé, de son approche globale en santé publique, le CODES a été sollicité par le Carrefour Santé Jeunes de Nice.

En effet, le Carrefour Santé Jeunes offre aux adolescents, jeunes adultes de 12-25 ans des consultations pluridisciplinaires de prévention dans le respect de la confidentialité et d'écoute bienveillante.

Parmi les prestations proposées, une consultation nutrition-diététique a été mise en place et à ce titre la collaboration du CODES, est souhaitée pour participer à l'animation d'un « Point info-nutrition ».

Objectif Général

Collaborer à la mise en place et l'animation d'un « Point info-nutrition » en partenariat avec l'équipe du Carrefour Santé Jeunes.

Objectifs Opérationnels

- » Assurer un entretien « éducation nutritionnelle » individuel
- » Accompagner, si nécessaire les parents ou professionnels dans la démarche d'aide et de soutien du jeune
- » Participer aux réunions d'équipe pluridisciplinaire du Carrefour Santé Jeunes



Publics concernés

» Les adolescents, jeunes adultes

- Démarche interne par les professionnels du Carrefour Santé Jeunes
- Démarche accompagnée par un professionnel du champ médical et/ou socio-éducatif (CPMI, CPEF Foyer ASE, PJJ, ALC, Education)
- Nationale, MPU ...

» Les parents et les professionnels de référents des jeunes

- Démarche personnelle

51



Plan opérationnel

Animation du « Point info-nutrition » tous les jeudis de 9h30 à 13h30. Accueil de jeunes sur prise de rendez-vous spontanée individuelle ou sur orientation de professionnels du centre ou externe du champ social ou scolaire.

Les motifs d'entretien portent souvent autour des perceptions corporelles des jeunes (surpoids, parfois confirmé, sous poids), mais aussi des troubles des constantes sanguines (cholestérol, triglycérides), des troubles du comportement alimentaire, l'amorce de régimes végétariens... Les entretiens débutent par des échanges autour des conditions de vie, des habitudes en termes d'activité physique, d'alimentation, des représentations de l'alimentation. Puis, selon la demande, les besoins des jeunes, les discussions et les conseils s'engagent autour de l'organisation de l'alimentation, des repas, des goûts, des recettes, des choix alimentaires à petit budget, ... Divers outils servent de support d'échanges : emballages alimentaires, tableau d'équivalences en sucre, en graisse, recettes, guide de répartition de l'alimentation...

Les problématiques de certains jeunes nécessitent une orientation vers le médecin du centre, parfois une prise en charge par la Maison des adolescents, le BAPU... Selon le cas, si le jeune le souhaite, un deuxième rendez-vous est fixé quinze jours après.

En 2022

- ✓ **40 entretiens** ont été réalisés auprès de jeunes de 12 à 25 ans
- ✓ 10 jeunes sont venus plus d'un fois
- ✓ Participation aux réunions d'équipe

5. Réseau Régional d'Education à l'alimentation et au goût

En 2022, suite à une formation régionale de formateurs en éducation à l'alimentation et au goût financée par la DRAAF PACA, un réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région PACA co-coordonné par le CRES et le GRAINE PACA a été constitué.

L'objectif de ce réseau est d'instaurer une dynamique régionale permettant le développement d'actions en éducation à l'alimentation et au goût par les acteurs éducatifs d'enfants scolarisés en école primaire : enseignants, personnels de cantine, animateurs périscolaires et extrascolaires.



Objectif général

Mettre en place sur le département des Alpes Maritimes une session de sensibilisation « Eduquer à l'alimentation et au goût » à destination des professionnels éducatifs d'enfants scolarisés en école primaire.



Plan opérationnel

- Réunion de lancement régionale le 24/02/2022 : présentation du pôle d'acteurs, présentation des perspectives/modalités de travail, travail collectif sur des trames de préprogrammes de formation
- Participation à une journée de sensibilisation « Eduquer au goût » : 23/05/2022
- Participation à une ½ journée régionale Point d'étape des actions du réseau : 22/09/2022
- Communication de l'offre de formation aux structures d'accueil collectifs de mineurs associatifs du secteur de Nice Est sur lequel est développé le programme Ratatouille et cabrioles en école maternelle
- Planification des 1.5 jours de sensibilisation au sein de l'association Epilogue en février 2023.



VI - Handicap et Population Spécifiques

Laurence Marinx, Chargée de projet

1. Le handicap et la vie affective

53

Contexte

L'axe 4 (Répondre aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables) et plus particulièrement l'objectif 2 (Prendre en compte la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées) de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 font partie des orientations stratégiques.

L'enquête sur la sexualité des français de 2008 ² fait apparaître que, de manière générale, les personnes handicapées ont un risque d'infection par le VIH au moins égal, voire supérieur, à celui de la population générale, mais font rarement l'objet d'interventions adaptées de prévention et de dépistage.

Elles sont également fréquemment victimes d'abus sexuels, en raison de nombreux facteurs de vulnérabilité. A cette augmentation des risques s'ajoutent des limitations liées à leurs conditions de vie et au manque d'intimité dont elles souffrent souvent³.

Deux axes de travail sont ainsi proposés :

» Promouvoir une vision positive de la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Il s'agit de favoriser le regard de la société sur l'existence de la sexualité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de faciliter les rencontres et la vie sociale tout en préservant l'intimité et le respect de chaque individu.

- Élaborer des référentiels de bonnes pratiques relatives à la vie privée, au

respect de la liberté et de la dignité des personnes, à destination des personnels intervenant dans les institutions hébergeant des personnes âgées et des personnes handicapées ;

- Mettre en place, au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS), des programmes de santé sexuelle et de promotion de la santé à destination des personnes handicapées par une éducation adaptée, un accompagnement des parents et des intervenants en institution ;
- Adapter l'éducation à la spécificité de chacun, dans le respect de son intimité et de son souci de discrétion. Promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique dans ce rôle professionnel ;
- Faciliter le contact des personnes handicapées physiques, faciliter l'accès à des moyens mécaniques de satisfaction sexuelle tout en favorisant les moyens facilitant l'autonomie des personnes handicapées ;
- Valoriser et partager les démarches engagées par des établissements et des associations dans le champ du handicap



² Nathalie BAJOS, Michel BOZON. Enquête sur la sexualité en France Pratiques, genre et santé [Internet]. La Découverte. 2008. 612 p. (Hors Collection Social). Disponible sur : <http://www.cairn.info/enquete-sur-la-sexualite-en-france--9782707154293.htm>

³ HCSP. Santé sexuelle et reproductive [Internet]. Paris : Haut Conseil de la Santé Publique ; 2016 mars [cité 27 juin 2016]. Disponible sur : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=550>

- Inscrire l'accompagnement de la vie relationnelle de la personne handicapée mentale dans chaque projet individualisé et ce en collaboration étroite avec les familles ;
- Élaborer des référentiels pour les professionnels de santé afin d'accompagner les femmes et les couples à l'apparition des dysfonctionnements sexuels liés à l'âge.

» **Permettre l'expression d'une vie sexuelle au sein des établissements accueillant des séniors, des personnes âgées (en prenant en compte l'augmentation des pathologies chroniques et des situations de maladies de longue durée) et des personnes en situation de handicap**

- **Accompagner les établissements et services médico-sociaux (ESMS)**, pour prendre en compte le droit à l'intimité et à la vie relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie.



Objectif Général

Développer auprès des adultes et/ou adolescents en situation de handicap vivant ou accueillis dans les établissements ou services médico-sociaux et à domicile, des actions d'éducation à la sexualité, la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles (dont : VIH et hépatites)

- **Lors de visites de conformité ou d'inspection dans ces établissements, vérifier que la vie sexuelle des résidents soit respectée et ne soit pas exclue par le règlement intérieur.**
- **Développer des actions de sensibilisation et de formation à la sexualité en direction des professionnels dans les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.**
- Les nombreuses années d'expériences (23 années) dans notre département ont permis à notre projet, en continuelle évolution, de répondre, au plus juste, aux besoins des structures et des personnes handicapées.
- En effet, plusieurs des objectifs, proposés dans les 2 axes de la stratégie nationale de santé sexuelle à destination des personnes en situation de handicap, sont déjà travaillés dans le cadre de notre projet depuis de nombreuses années. Le projet est soutenu par l'ARS PACA depuis sa genèse.



Publics concernés

- » Professionnels éducatifs et d'encadrement des structures accueillant des personnes en situation de handicap (foyers, ESAT, IME...)
- » Adultes et/ou adolescents en situation de handicap vivant ou accueillis en institution
- » Familles et proches des personnes en situation de handicap

1.1 Inciter les personnes ciblées à se faire dépister en développant l'accompagnement aux dépistages

REUNIONS INFORMATIVES CONCERNANT LES DEPISTAGES, LES LIEUX DE DEPISTAGE, POUR LES PROFESSIONNELS DES STRUCTURES INSCRITES AU PROGRAMME, EN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DES CENTRES HOSPITALIERS DE CANNES ET GRASSE

- **2 réunions informatives** ont été organisées (CeGIDD de Nice et de Cannes) ; 7 professionnels issus de 7 établissements ont participé
- **Evaluation des connaissances** sur le dépistage et de la satisfaction des professionnels des structures inscrites dans le programme

1.2 Développer les compétences des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DE PREVENTION ET D'EDUCATION A LA SEXUALITE - GROUPES DE PAROLES ANIMES PAR DES PSYCHOLOGUES ET DES SEANCES DE THEATRE INTERACTIF, DANS LES ETABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LE PROGRAMME

- 18 établissements partenaires
- 16 services ont bénéficié de groupes de paroles
- 16 services ont bénéficié du théâtre interactif
- ✓ **48 séances pour 24 groupes de paroles pour 161 personnes en situation de handicap**
- ✓ **7 Représentations de théâtre interactif pour 173 personnes en situation de handicap**

INFORMATION EN DIRECTION DES FAMILLES ET/OU DES PROCHES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIES DANS LES ETABLISSEMENTS INSCRITS DANS LE PROGRAMME - NOTAMMENT PAR LE BIAIS D'UNE SEANCE DE THEATRE INTERACTIF

- **2 représentations de théâtre interactif** pour **44 personnes** issues de familles et/ou proches des personnes en situation de handicap
- **Evaluation de la satisfaction** des familles concernant le théâtre interactif

1.3 Accompagner dans leurs connaissances, représentations et analyses des pratiques professionnelles, les personnels éducatifs et d'encadrement intervenant des établissements ou services médico-sociaux

56

ORGANISATION DE REUNIONS DE PRESENTATION DU PROJET, POUR LES NOUVEAUX ETABLISSEMENTS INTERESSES, A DESTINATION DES DIFFERENTES CATEGORIES DE PERSONNELS

- **3 réunions** de présentation du projet ont été organisées : **IME Pierre Merli – IME Henri Matisse et Foyer Les Palmiers.**
- Une réunion de présentation du projet et d'échanges de pratiques a été organisée pour **les psychologues des établissements.**
Cette réunion a pour objectif de présenter le programme auquel participe leur structure, mais aussi d'établir un lien entre les psychologues des établissements et les psychologues du « CoDES » qui animent les groupes de paroles

PARTENARIATS

CRIPS Sud : co-coordination du projet et coanimation des formations à destination des personnels des établissements

CIDFF : coanimation de la formation à destination des personnels des établissements

Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et CH de Cannes : Organisation

FORMATION DES EQUIPES EDUCATIVES ET D'ENCADREMENT DES NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

2 formations de 2 jours financées par les établissements ont été organisées en 2022 à **L'ARCHE à Grasse et à l'IME Pierre Merli pour 19 professionnels**

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES RELAIS, ECHANGES DE PRATIQUES ET MUTUALISATION DES COMPETENCES

Ces temps s'inscrivent dans le cadre du COPIL et/ou au sein des structures.
En 2022, **6 temps** ont été organisés, une moyenne de **13 structures** y ont participé ainsi que **122 professionnels**

de visite des CeGIDD et mise en place de protocoles d'accueil spécifiques pour les PSH.

Les structures d'accueil des personnes handicapées concernées

Les psychologues, la compagnie théâtrale, les CeGIDD, la PMI, le Carrefour Santé Jeunes et la juriste du CIDFF participent aux échanges et rencontres organisés par le comité de pilotage.

VII. ENVIRONNEMENT

1. « Ecoutes tes Oreilles » : Programme régional de prévention des risques auditifs en collèges

Sandra Bonnet, Diététicienne, Chargée de projet

57

Contexte



Comme le rappelle 3ème Plan National Santé Environnement 2015-2019, le bruit figure parmi les principales nuisances ressenties par les français dans leur vie quotidienne et leur environnement de proximité.

L'Etat a pris l'ampleur de cette thématique, en la faisant figurer dans ses lois Grenelle 1 et Grenelle 2, lois fondatrices de notre politique environnementale nationale.

9,2 % des personnes de 18 ans et plus déclarent des difficultés d'audition sévères pour entendre ce qui se dit

dans une conversation dans un environnement calme ou bruyant (Rapport sur l'état de santé de la population en France- Edition 2015 – Drees). Outre la surdit , les autres effets sanitaires que le bruit entraîne, sont mal connus et peu pris en compte (effets extra-auditifs tels que perturbation du sommeil, fatigue, hypertension artérielle et troubles cardiaques ischémiques, réduction des défenses immunitaires, aggravation de l'état anxio-dépressif, etc.).

Lors de l'examen du projet de loi relatif à la santé, le Gouvernement a fait voter 2 amendements en mars 2015, dans le code de santé publique, le premier inscrivant le principe de prévention des risques liés au bruit notamment pour les jeunes, et le second sur les appareils portables qui doivent être conçus de manière à être sans danger pour l'audition.

Enfin, le CIDB a observé une pratique du lecteur MP3 chez les enfants de plus en plus jeunes. Elle commence au

primaire où 10% des enfants disent s'endormir avec les écouteurs (sur un panel de 400 enfants) et ce chiffre passe à 17% au collège (sur un panel de 840 pré-adolescents).

Dans ce contexte, et dans un objectif de développement de projets en éducation à la santé environnementale sur ce thème, le CRES PACA et le GRAINE PACA s'associent pour permettre la création d'un module de prévention sur le thème du bruit en lien avec les acteurs de terrain.

Dans chaque département, au minimum 1 CoDES et 1 acteur de l'EEDD mettent en place ce module auprès d'établissements scolaires.

Objectif Général

Prévenir les risques auditifs et extra auditifs auprès des pré-adolescents

Objectif Opérationnel

- » Adapter un module de prévention et définir les modalités de mise en œuvre au sein des collèges, au regard des années précédentes et du niveau de classes touchées
- » Former les enseignants et les infirmiers scolaires des collèges volontaires candidats à cette action de prévention

dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF)

- » en lien avec le rectorat de Nice (CRES et GRAINE PACA)
- » Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale en lien avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (CRES GRAINE PACA)
- » Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale « Ecoute

tes oreilles » auprès de groupes de pré-adolescents du département des Alpes Maritimes dans des collèges volontaires (CODES, structures EEDD)

» Evaluer le programme de prévention des risques auditifs et extra auditifs (CRES, GRAINE PACA



Publics concernés

- » Classes 6^{ième}/5^{ième} de collèges de la Région PACA
- » Pour le CODES 06, animation du module de 4h auprès de 8 classes et 2 établissements du département



Plan opérationnel

PARTICIPATION AUX JOURNEES DE TRAVAIL REGIONALES

- ✓ Réunions régionales de co-construction d'un module d'animation adapté aux classes de 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième} : demi-journée du 01/07/2022, journées du 07/07/2022 et du 16/09/2022
- ✓ Réunion de lancement de la campagne 2022/2023 : 18/11/2022
- ✓ Réunion régionale de bilan de la campagne 2021/2022 ; demi-journée du 01/07/2022

RENCONTRES DES EQUIPES EDUCATIVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES VOLONTAIRES

Après inscription auprès de leur rectorat et de l'ARS PACA, 4 infirmières scolaires et 4 enseignants référents de quatre collèges volontaires du département ont participé à une formation, « Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit », incluse dans leur Plan académique de formation, animée par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (CIDB), en décembre 2021.

Première rencontre de présentation du programme « Ecoute tes oreilles » : présentation du contenu des modules d'animation, des modalités d'évaluation, définition du calendrier des animations et des modalités d'organisation. Ces rencontres ont eu lieu en janvier 2022 avec les collèges Simone Veil et Raoul Dufy de Nice

Deuxième rencontre de bilan des animations en classe : présentation des évaluations réalisées par classe à partir de l'analyse des questionnaires élèves et échanges sur les perspectives de poursuite de l'action au sein du collège en année N+1. Ces réunions de bilan ont eu lieu en mai et juin 2022 au sein des collèges Simone Veil et Raoul Dufy de Nice

ANIMATION DE 2 SEANCES DE 2 HEURES DANS 8 CLASSES DE 6EME DE 2 COLLEGES RAUL DUFY ET SIMONE VEIL E NICE

Objectifs :

Les collégiens :

- Savent définir l'utilité de l'ouïe, le bruit, le son
- Connaissent la physique du son
- Identifient leur pratique du son, leur exposition au son
- Connaissent le fonctionnement de l'ouïe
- Connaissent l'échelle du bruit et les seuils de risque
- Identifient les risques auditifs, extra-auditifs liés à leur pratique du son, aux activités bruyantes, à leur exposition aux bruits subis
- Identifient les moyens de se protéger face aux risques auditifs

Animation de 2 séances de 2h réalisées au sein de 3 classes de 6^{ème} du Collège Simone Veil et 5 classes de 6^{ème} du Collège Raoul Dufy, entre Février et Mars 2022.

ÉVALUER LE PROGRAMME DE PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS ET EXTRA AUDITIFS (CRES, GRAINE PACA)

- ✓ Saisie des questionnaires d'évaluation AVANT/APRES des élèves des 8 classes des collèges ayant participé aux 2 séances
 - ✓ Participation à l'évaluation du processus du programme par remplissage de 3 questionnaires « animateur » d'évaluation régionaux
- Rapport d'évaluation disponible au CRES.

2. Action de lutte-Antivectorielle

59

Chantal Patuano, Directrice

Contexte



Le Département des Alpes-Maritimes l'ARS a dû faire face à l'apparition de cas autochtones de dengue à partir du mois d'août 2022 sur 3 communes du moyen pays et du littoral. En Septembre 2022, 33 cas étaient recensés sur ces 3 communes, identifiés grâce à l'intervention conjointe d'une sensibilisation des professionnels de santé des zones touchées, des enquêtes de porte à porte conduites par l'ARS PACA et de Santé publique France.

Des actions de sensibilisation des publics et des professionnels des zones ont été mises en place pour identifier d'éventuels autres cas et orienter les personnes pour réaliser des diagnostics biologiques et rappeler les gestes de prévention (se protéger des piqûres mais aussi élimination des formations de gîtes larvaires). Ces actions

ont été complétées par les enquêtes entomologiques et la démoustication réalisées par l'entente interdépartementale de démoustication (EID Méditerranée).

Fort de l'expérience de la crise COVID 19 ayant permis de démontrer l'utilité des interventions de terrain avec les Médiateurs de lutte anti-covid de terrain, afin de lutter contre la propagation de la dengue, la délégation ARS des Alpes-Maritimes a souhaité déployer une petite brigade de médiateurs pour renforcer les démarches de porte à porte et amplifier les actions d'information - les moyens en délégation départementale de l'ARS étant insuffisants pour mener à bien ces actions.

Le CODES06 a été sollicité pour son expertise en prévention et promotion de la santé afin de porter le dispositif : MEDILAV

Objectif Général

Eviter la prolifération du moustique et l'apparition de nouveaux cas de dengue

Objectifs Opérationnels

- ✓ Outiller les acteurs de territoire pour mettre en place des actions de prévention
- ✓ Informer sur la lutte Antivectorielle la population des zones de transmission autochtone de la dengue

Plan Opérationnel

ATELIER DE PRESENTATION DE L'OUTIL PEDAGOGIQUE « LE MOUSKIT »

Pour favoriser la mise en place d'actions de prévention, l'ARS PACA a confié au CODES06 en plus du portage du dispositif – MEDILAV, la présentation du kit pédagogique « Le Mouskit ». aux acteurs des

communes concernées par l'apparition de cas de dengue

Une réunion en visio a été organisée à destination des responsables des services d'animations, des élus chargés de l'éducation, des centres de loisirs, des animateurs et de l'éducation nationale, des zones concernées. Elle s'est déroulée le 20/10/2022 en présence de 8 personnes

DISPOSITIF MEDiateurs LUTTE ANTI VECTORIELLE

Ce dispositif a constitué une équipe composée de 2 médiateurs et d'une coordinatrice, porté par le CODES06.

Leur action a consisté à aller au-devant des populations en faisant du porte à porte pour rappeler l'importance des gestes de prévention pour : limiter le développement des moustiques autour de son domicile, se protéger des piqûres, consulter son médecin en présence de symptômes évocateurs.

Ainsi 6 184 Foyers ont bénéficié d'une information (note + Flyer ARS PACA) dont 1 319 par le biais d'un échange verbal avec l'équipe.



Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

La moustique tigre ou *Aedes albopictus* peut transmettre des maladies graves telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle arboviroses, peuvent être très invalidantes.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans toute la région Paca.



VIII. Développement des compétences des acteurs

Sandra Bonnet, diététicienne, chargée de projets
Laurence Marinx, chargée de projets
Chantal Patuano, Directrice

61

1. Savoir Santé Sénior – Carsat du Sud Est

Intitulé

« Comprendre les fondamentaux de l'équilibre nutritionnel des séniors pour mieux les accompagner »

Objectif

Permettre aux aidants professionnels intervenant au domicile d'accompagner les personnes âgées, vers des habitudes alimentaires favorables à leur santé, dans une démarche favorisant leur autonomie et leur insertion sociale.

Publics destinataires

Professionnels aidants à domicile de personnes âgées, auxiliaires de vie sociale issus de différents organismes - CCAS, Associations

Plan Opérationnel

En 2022, 4 modules de 2 journées et demie ont été animés

- **21/22 février et suivi d'une demi-journée le 22 mars 2022** à Nice dans les locaux du CCAS de Nice - 5 participantes, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale
- **3/9 mai et suivi d'une demi-journée le 28 juin 2022** à Villeneuve Loubet dans les locaux de l'association Assistance Plus – 7 participantes, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale
- **6/7 septembre et suivi d'une demi-journée le 12 octobre 2022** à Cannes la Bocca, dans les locaux de l'association Proxim Services – 7 participantes, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale
- **19/20 septembre et suivi d'une demi-journée le 24 octobre 2022** à Antibes dans les locaux de l'association DOMIDOM – 6 participantes, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale

2. Service Sanitaire

Le CODES fait partie des structures sollicitées pour la formation des étudiants en santé (médecine, odontologie, maïeutique, kinésithérapeute, soins infirmiers) dans le cadre du Service Sanitaire depuis 2018.

L'objectif du service Sanitaire est de former les futurs professionnels de santé aux

enjeux de la prévention par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires.

Dans ce contexte le CODES06 intervient au sein de : l'Université Nice Côte d'Azur et l'IFSI du CHPG de Monaco.

62

IFSI DU CHG DE MONACO



Intitulé

« Technique d'investigation des besoins de santé auprès d'une population »



Plan opérationnel

Rencontre avec les cadres pédagogiques le 29 Septembre 2022, 1 journée intervention auprès de 24 étudiants (2^{ème} année)

Dans la perspective de construire et de mener un diagnostic/enquête pour la mise en place d'une action sur « l'identification des besoins des aidants naturels dans l'accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer en Principauté de Monaco :

- Savoir choisir et utiliser des outils, méthodes de recueil de besoins/d'attentes de la population, des professionnels en tenant compte des moyens disponibles et mobilisables

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Dans le cadre du Service Sanitaire « Nutrition et activité Physique intervention sur :

- Apports théoriques sur l'animation de groupe et principe d'animation
- Expérimentation guidée de techniques d'animation par les étudiants
- Découverte et Manipulation en groupe d'outils pédagogiques

Interventions auprès de 111 étudiants (Maïeutique, Odontologie, IFSI et Médecine) répartis en groupe sur 6 demi-journées en décembre.

Préalablement à ce temps le CODES participe aussi chaque année à la demi-journée d'ouverture du SeSa en amphithéâtre pour évoquer : Les étapes de la méthodologie de projets/d'action, le concept et les méthodes en éducation pour la santé, les recommandations pour l'animation et l'animateur.

IX - Education Thérapeutique du Patient

Sandra Bonnet, diététicienne, chargée de projets
Chantal Patuano, Directrice

Contexte

Dans le cadre d'une convention signée avec le CRES PACA, porteur du Centre de Ressources Régional en ETP, les CODES proposent un service d'appui méthodologique de proximité aux porteurs de programmes d'ETP en phase de construction, d'évaluation.

Plan Opérationnel

COMITES TECHNIQUES REGIONAUX

Participation aux COTECH du **16/05/2022 et du 13/12/2022**

COMMUNICATION DE L'OFFRE ET EVALUATION DES BESOINS

Repérage des structures dont l'agrément arrivait à échéance au dernier trimestre : à partir du fichier ARS, nous avons **ciblé par mail** 4 structures/6 programmes : CH de Cannes, Centre d'Examen de Santé de l'Assurance Maladie, Clinique Saint Luc, Clinique la Costière et des 14 CPTS et 16 MSP du département

Fin d'année relais de l'offre de formation 40h ETP CRES PACA relayée par la DD06 – Service « Offre soins de premiers recours »

Participation à des journées – Journée nationale des Centres ressources en ET 03/03 et journée Régionale des coordonnateurs 09/06

Rencontre avec la coordinatrice de UTEP du CHU de Nice

ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE DES STRUCTURES

En 2022 4 accompagnements auprès de 4 structures différentes.

- Diététicienne, soins de support de l'association ISIS du Centre Azuréen de Cancérologie de Mougins.
- Infirmières du service de Néphrologie Dialyse du CH de Cannes
- Infirmière coordinatrice de la Maison du diabète
- Infirmier coordonnateur et présidente de la MSP St Vallier de Thiey

2 accompagnements sur l'évaluation quadriennale, un sur la mise en place d'activité portant sur les CPS et un dernier sur les obligations règlementaires/ressources pour la mise en place de programmes d'ETP.



le centre de ressources
EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT

4 nouveaux services pour tout professionnel intervenant dans le champ de l'ETP...

- L'apport documentaire en ETP
- Le conseil et l'accompagnement méthodologique pour les acteurs de l'ETP, assuré par les 6 CODES de la région, dans chacun des départements
- L'innovation et la mobilisation, via le développement de l'ETP en région, au travers de l'animation de groupes de travail et des campagnes de communication
- L'animation régionale des acteurs de l'ETP, avec l'organisation de deux séminaires par an

Vos contacts

CRES Paca - 04 91 36 56 95
178 Cours Lieusaud - 13006 Marseille

Benoit Saugeron : Benoit.saugeron@cres-paca.org
Pierre Sonnier : Pierre.sonnier@cres-paca.org

cres
Centre de Ressources Régional en Education Thérapeutique du Patient

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

X - RELAIS DES CAMPAGNES

Patrick Vaz, Adjoint de direction,
Comptable, Documentaliste, Chargé de Communication, Webmaster

1. Semaine Européennes de la Vaccination

65

Contexte



La Semaine européenne de la vaccination (SEV) a été créée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Elle se déroule aujourd'hui dans près de 200 pays dans le monde.

La date est fixée par l'OMS, généralement à la dernière semaine d'avril.

La SEV est un temps fort de communication et d'actions en direction du public et des professionnels de santé pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination.

En 2022, elle s'est déroulée du 25 avril au 1^{er} mai.

Coordonnée au niveau national par le Ministère chargé de la santé et Santé publique France (Agence nationale de santé publique), elle est pilotée en région par les Agences régionales de santé (ARS).

L'objectif général de la SEV est de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie en rappelant à la population que la

vaccination est la meilleure des protections contre des maladies infectieuses qui peuvent être graves qu'il est important de

vérifier ses vaccinations et de se vacciner si besoin.

En région PACA, la SEV est organisée par l'ARS PACA en partenariat avec le CRES et le relais

départemental par l'intermédiaire des CODES et des Délégations Départementales ARS. A noter une forte implication des professionnels de santé et de nombreuses structures : centres de vaccination, centres de protection maternelle et infantile, établissements de santé, organismes d'Assurance maladie, mutuelles, collectivités territoriales et locales, autres services de l'État (Éducation nationale et Jeunesse, Travail, Sports...), associations, etc.

Objectif

Prévenir, protéger, vacciner.

Plan opérationnel

Dans le département des Alpes Maritimes, le CODES06 a :

- Animé la coordination départementale de la SEV 2022. Comité de pilotage départemental le 03 mars 2022.
- Mis à disposition des documents.
- Relayé la campagne,
- Réalisé une lettre électronique SEV 2022 à plus de 2300 abonnés,
- Tenu un stand Vaccination lors du Printemps des Ephaad organisé par Sud Coordinonateur,
- Accompagné des acteurs dans la conception des projets SEV 2022.



2. Moi(s) sans Tabac

Chantal Patuano, Directrice

Contexte

Mois sans tabac est une campagne nationale de communication visant à inciter et accompagner les fumeurs à l'arrêt du tabac pendant un mois.

Elle s'appuie sur une démarche de marketing social, complétée d'actions de prévention de proximités dans les régions avec un déploiement en deux temps :

- En octobre : le temps de la communication, de la visibilité et du recrutement des fumeurs à entrer dans l'arrêt via Tabac info service.

- En novembre : le mois de l'arrêt, avec la mise en place des actions, individuelles ou collectives, pour accompagner et soutenir la motivation des fumeurs.

Cette nouvelle édition de Mois sans tabac a remis le collectif au centre de l'opération grâce à un dispositif qui met en avant le moteur motivationnel de l'arrêt collectif et l'importance du soutien dans le sevrage avec un nouveau slogan : « **Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé, vous ne serez pas seul pour arrêter** »

66

Objectifs opérationnels

- ✓ Valoriser et communiquer sur le dispositif auprès des acteurs du territoire
- ✓ Proposer des accompagnements méthodologiques aux acteurs la construction et la mise en place d'action de terrain
- ✓ Former les acteurs du territoire

Publics concernés

Les acteurs de terrain et les fumeurs

Plan opérationnel

COMMUNICATION

En partenariat avec Addictions France une réunion d'information a été organisée au sein de l'association ALFAMIF à Vallauris pour les professionnels de la structure et les partenaires de l'association

ACCOMPAGNEMENTS METHODOLOGIQUES AU DEPLOIEMENT D' ACTIONS MOI(S) SANS TABAC

2 Structures ont sollicité et bénéficié de l'accompagnement méthodologique du CODES pour répondre à l'Appel à Projets de l'ARS : le CSAPA du Centre hospitalier Sainte Marie et la MSP Nice Centre

NOUVEAUTE : STANDS DANS DES CENTRES COMMERCIAUX



Santé Publique France, en partenariat avec des centres commerciaux, a mis à disposition une infrastructure pour implanter une journée, au cœur de galeries marchandes (2 par régions) un stand d'information, d'échanges, de présentation et prise en main des outils de la campagne.

Dans les Alpes-Maritimes c'est Carrefour Lingostière qui a été choisi. Le CODES06 en partenariat avec Addictions France, l'AMETRA06, ARCA Sud et les CSAP Emergence et Baie des Anges a assuré la tenue et l'animation de cette espace, à l'occasion duquel une quarantaine de personnes ont bénéficié d'information, de remise d'outils, d'explications et pour certaines de conseils de la part de tabacologues



XI - COMMUNICATION

*Patrick Vaz, Adjoint de direction,
Comptable, Documentaliste, Chargé de Communication, Webmaster*

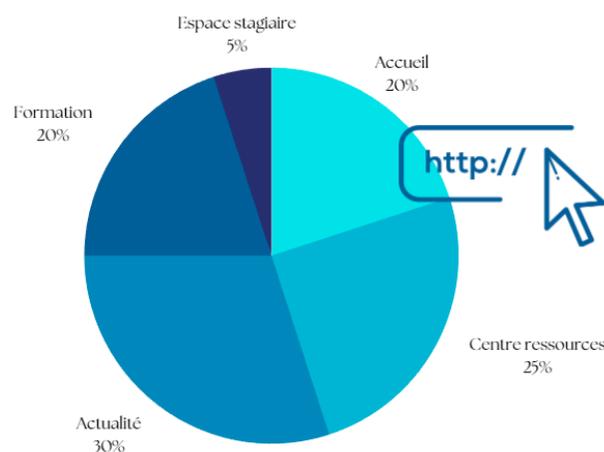
La fréquentation du site internet <https://www.codes06.org/> pour l'année 2022 est de :

- 12 809 visiteurs
- 43085 connexions sur les différentes pages du site.

Le nombre de page par visite s'élève à **3.36 pages** avec une durée moyenne de **3.57 minutes** par visite. Le taux de nouvelles visites est de **78 %** avec un retour de **22 %** des visiteurs.

Nous notons une baisse de fréquentation dans les statistiques Google analytics suite à la mise en place sur le nouveau site du CODES 06 des demandes d'acceptations des cookies par les utilisateurs. Après étude, les résultats sont divisés par deux par rapport à l'année dernière ou aucune demande de cookies n'étaient demandé.

FREQUENTATION DES PAGES DU SITE EN 2022



VUE D'ENSEMBLE DES SOURCES DE TRAFIC

Le trafic provient à **66 % des moteurs de recherche** (Google en tête), puis à **22 % en accès direct** et **12% des sites référents**.

Le site est animé avec une mise à jour quotidienne, en interne par 1 personne salariée du CODES responsable de la documentation et de la communication.

LA NEWSLETTER ET LES BULLETINS D'INFORMATIONS DU CODES



Afin d'informer sur l'actualité internationale, nationale, régionale et départementale de la promotion et de l'éducation pour la santé, mais aussi sur les campagnes et nouvelles acquisitions, le CODES a créé en 2007 une lettre électronique et des bulletins d'informations.

En 2022, 38 numéros de cette lettre électronique et bulletins d'informations ont été réalisés et envoyés à 2 800 abonnés.

Les lettres électroniques ainsi que les bulletins d'informations sont disponibles sur abonnement depuis les pages lettre électronique du site internet via ce lien [Lettre électronique](#)

JOURNEE DEPARTEMENTALE EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE « LES 1000 PREMIERS JOURS LA OÙ TOUT COMMENCE »



Cette journée départementale annuelle est l'occasion d'informer, d'échanger sur une thématique de santé publique avec les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé. La journée, s'est déroulée le 22 novembre 2022 – Salle Laure Ecard - Nice.

Plus de 150 personnes inscrites à cette journée.





ALPES-MARITIMES

27 Boulevard Paul Montel -
Bât Ariane - 6ème étage -
06200 Nice

 04.93.18.80.78

 www.codes06.org